

EN COREE

L'échange des prisonniers malades semble commencé

Deux convois communistes se dirigent vers Panmunjom — Une brève révolte des Chinois que l'on ramène chez eux — Libération d'un diplomate anglais

Mousan, 15 (P.A.) — Des réactions ont été aperçues aujourd'hui dans les convois de prisonniers de guerre transportés par les Nations Unies vers le village de la liberté à Panmunjom.

On n'a pas encore de nouvelles d'un troisième convoi que les Russes ont dit acheminer vers le Sud, sur les routes de la Corée du Nord.

Ces trois convois transportent quelques-uns des 600 soldats invalides de l'O.N.U. qui doivent être échangés contre 5.800 invalides communistes à partir de lundi.

Les convois de prisonniers ont été aperçus par les avions alliés qui montent la garde dans le ciel pour prévenir tout bombardement de ces convois par erreur. Le premier fut décelé un peu avant midi à 10 milles au nord de Yongpung et le second vers 3 h. 30, près de Sinanju.

Le ciel, qui était sombre depuis deux jours, s'est éclairci pour permettre aux avions alliés de voir et de photographier les caravanes en marche en Corée du Nord.

Abus communiste

Par ailleurs, de nombreux camions communistes de ravitaillement circulent ouvertement et sans danger aujourd'hui vers le front coréen en profitant de l'immunité promise aux routes empruntées par les convois transportant les prisonniers de guerre invalides vers Panmunjom.

Les pilotes alliés d'avions de reconnaissance disent que la route

Ulbricht propose des négociations

Berlin, 15 (P.C.) — L'Union soviétique désire une conférence à quatre sur l'unification de l'Allemagne, selon le premier personnage communiste de Berlin-Est, qui vient de demander aux Etats-Unis de montrer leur "bonne volonté" en acceptant de négocier.

Le vice-premier ministre Walter Ulbricht, qui, comme secrétaire général, régit le parti de l'Unité (communiste), a déclenché la nouvelle campagne par une déclaration en première page du *Tagesliche Rundschau*, journal officiel des Soviétiques.

La déclaration fut publiée après consultation avec le général Vassily Chouikov, chef des forces d'occupation russes, qui, à ce qu'on rapporte, a reçu instruction de Moscou de préparer une nouvelle série de propositions sur l'unification de l'Allemagne.

Le premier objectif d'importance, dit M. Ulbricht, c'est de rescinder les traités "illégaux" d'alliance, politique et militaire conclus par l'Allemagne occidentale avec les puissances de l'Ouest.

Le vice-premier affirme que le bloc communiste a pavé la voie à des négociations sur l'Allemagne par ses ouvertures pour mettre fin à la guerre en Corée. Ces ouvertures ont vu l'appui actif de M. Molotov, ministre russe des affaires étrangères, dit M. Ulbricht.

Le chef communiste s'est attaqué au chancelier Konrad Adenauer comme "chef d'une clique de traites" et il a affirmé que l'argent américain promis à M. Adenauer pour édifier des industries de défense "n'est rien qu'une somme avancée pour la destruction de l'Allemagne".

"Si les Etats-Unis veulent réellement aider le peuple allemand, alors ils ne doivent pas dicter les traités de Bonn et de Paris (relatifs à la paix et au pacte d'une armée d'Europe), mais se déclarer prêts à accepter une conférence à quatre, qui envisagera un traité de paix avec l'Allemagne, ainsi que la chose a déjà été proposée par l'Union soviétique, comme base de discussion."

M. Ulbricht, dont le gouvernement se prépare à interdire les œuvres de jeunesse protestante, dit qu'il est "profondément regrettable que les plus importants représentants des Eglises catholique et évangélique en Allemagne occidentale appuient la politique de guerre des traités de Bonn et de Paris."

But politique

La grève sur le tas organisée par les prisonniers avait apparemment comme but d'embarasser les Alliés plutôt que d'éviter le rapatriement. Tous ces prisonniers ont déjà indiqué leur désir de retourner dans leur patrie.

Il semble que les avions alliés ont reçu instruction de ne pas attaquer les véhicules rouges le long de la route qu'utilisent les communistes pour rapatrier leurs prisonniers.

Les Russes ne se conduisent pas de la même façon toutefois. Les batteries contre-avions ennemies ont ouvert le feu contre les avions alliés qui survolaient à basse altitude afin d'obtenir une meilleure vue.

Hausse inexpliquée

Entre temps, le commandant de l'O.N.U. dit que 930 prisonniers chinois seront échangés, soit 230 de plus que les 700 dont avaient parlé les officiers de maison des Alliés à Panmunjom. On n'a pas donné d'explication sur ces chiffres révisés.

Au moment même où cette révision était annoncée, quelque 750 Chinois, au cours de leur première étape de retour, se révoltèrent soudainement contre leurs gardes. Ils refusèrent pendant deux heures et demie de quitter un navire qui les avait emmenés de l'île de Chéju à la terre ferme; mais ils se décidèrent à obéir quand des soldats alliés, portant des masques à gaz, montèrent à bord du navire.

Voici deux des conditions posées par les prisonniers: 1. Qu'un "chef" choisi parmi les prisonniers aille d'abord examiner le point de destination et revienne faire rapport; 2. Que les méthodes de débarquement soient modifiées — les prisonniers étant mécontents de celles qu'on employait.

Les officiers alliés n'ont pas révisé la nature des autres demandes.

Une dépêche assez ambiguë et contradictoire

(N. de la R.) — Le sens de cette dépêche nous a paru assez ambigu. Nous la publions sous toutes réserves. Ce qu'on rapporte à la fin de la nouvelle contredit, dans une certaine mesure, la portée des déclarations inscrites au début.

Nous avons demandé à l'agence de presse des éclaircissements qui, au moment de mettre sous presse, n'étaient pas encore arrivés.

Nouvelle-Delhi, 15 (Reuters). — Le ministre de l'Intérieur, M. Kailash Nath Katju, a déclaré aujourd'hui à la Chambre haute du Parlement indien que l'on veut voir les étrangers cesser leur prédication de l'Evangile sur le territoire hindou.

Il a ajouté que chacun a droit dans l'Inde de prêcher sa religion, mais que le gouvernement ne voit pas d'un bon oeil la venue d'étrangers qui veulent évangéliser le peuple.

Le ministre a déclaré: "S'ils viennent ici prêcher l'Evangile, le plus vite ils le cesseront, le mieux ce sera."

M. N. Dattal, avait annoncé précédemment à la Chambre que 65 sociétés catholiques et 50 sociétés protestantes sont à l'oeuvre dans l'Inde.

Echos de l'actualité

Le Caire, 15 (P.A.) — Le gouvernement égyptien annonce que les pourparlers sur le retrait des troupes britanniques de la zone du canal de Suez vont reprendre bientôt.

Détroit, 15 (P.A.) — On a annoncé hier soir la fin de la grève qui a immobilisé 40.000 employés de la Ford Motor Co. durant les quelques derniers jours, par suite d'un différend au sujet du rythme de la production.

Londres, 15 (P.C.) — Le testament de la reine Marie de Roumanie a été homologué. Le document sera placé dans un coffre-fort à Somerset House pour y demeurer indéfiniment.

Augusta, Georgie, 15 (P.A.) — Le président Eisenhower a recommandé au gouvernement américain de vendre à l'industrie privée les 550.000.000 d'usines de caoutchouc synthétique qu'il possède.

Saigon, Indochine, 15 (Reuters). — L'Etat indochinois de Laos a demandé aux Nations Unies de condamner l'invasion "criminelle" de ce pays par les hordes communistes du Vietnam. Il y a deux jours.

Taipei, Formose, 15 (P.A.) — Un petit vapeur de la Chine nationaliste est porté disparu depuis

Les nationalistes chinois abattent un avion birman

Rangoon, Birmanie, 15 (Reuters). — On croit que 12 officiers de l'armée et de la marine birmanes sont morts lorsqu'un avion C-47 de l'aviation a été abattu par des guérilleros de la Chine nationaliste, mandant des rapports de la ligne de feu aujourd'hui.

L'avion a été abattu à quelque 50 milles de Kengtung, selon les rapports.

Quelques-uns des officiers birmanes étaient de haut rang, dit-on. Le gouvernement de Rangoon a formellement prié les Nations Unies de déclarer le gouvernement de Formose coupable d'agression, à cause de la présence de troupes nationalistes sur le sol birman.

Sentence commuée pour Roger Lizotte

Ottawa, 15 (P.C.) — La Cour suprême du Canada a réduit aujourd'hui à celle d'homicide involontaire la conviction de meurtre qui pesait sur Roger Lizotte, 34 ans, de Val-St-Michel, et pour laquelle il a été condamné à mort. Il a été Gérard Beaumont à coups de bottes de bière en juin 1947.

Dans un jugement de rare occurrence, le tribunal a accepté l'appel de Lizotte et a commué la peine de mort en huit ans d'emprisonnement, à compter d'aujourd'hui. C'est le dernier chapitre d'une cause célèbre dont les tribunaux s'occupent pendant quatre ans.

Le pape et les psychiatres

Des secrets que l'on ne doit jamais divulguer

Le Saint-Père défend aux médecins de rechercher certains secrets de leurs patients — Secret de la confession — Education sexuelle

Cité du Vatican, 15 (P.A.) — Le Saint-Père a mis les catholiques en garde aujourd'hui contre la révélation des secrets de confession. Ils ne doivent même pas être divulgués à un psychiatre ou à d'autres médecins desquels ils reçoivent les soins.

Le pape a également mis les psychiatres en garde contre la recherche de secrets intimes chez les patients en déclarant que c'est là la principale erreur de la médecine moderne. Le pape a traité de l'éducation sexuelle et de l'instinct sexuel dont se préoccupent les psychologues. "On doit hésiter", a-t-il affirmé, "à réduire l'homme au niveau de la brute".

Le Souverain Pontife a exposé l'attitude de l'Eglise catholique au sujet de la psychanalyse aux délégués du congrès catholique de la psychiatrie et de la psychologie lors d'une audience particulière accordée dimanche. L'Office d'information du Vatican a publié aujourd'hui seulement l'allocation prononcée par le Saint-Père à cette occasion.

Le pape a déclaré que les secrets intimes des individus "doivent être sauvegardés". Il a affirmé qu'ils sont fréquemment mis en danger par la psychanalyse.

"Il existe des secrets", a dit le pape, qui ne doivent être divulgués à aucun prix, même à un médecin, malgré les graves inconvénients que cette ligne de conduite peut engendrer.

"Le secret de la confession ne doit jamais être violé; il est également défendu de violer le secret professionnel même à un autre médecin."

"Il en va de même pour les autres confessions. Les gens peuvent invoquer le principe suivant: 'Pour une raison proportionnelle grave, il est permis de révéler un secret à un homme prudent et susceptible de ne pas le divulguer.' On peut s'inspirer de ce principe jusqu'à une certaine limite, quand il s'agit de certains types de secrets."

LES MAUVAIS CHEMINS QUI TUENT

Le docteur ne peut se rendre la mère de 14 enfants meurt

A St-Amable de Verchères — Chemins impassables — Le médecin n'a pu pénétrer dans le village en automobile depuis 3 semaines — Un confesseur a dû faire 5 milles en tracteur pour se rendre au presbytère

St-Amable, 15 (Spécial au Devoir). — Une femme, mère de 14 enfants, est décédée ici hier parce que le médecin n'a pu arriver à temps pour lui donner les soins nécessaires.

Cette femme, Mme Roger Drapeau, est morte quelques heures après avoir donné naissance à son quatorzième enfant, qui est mort lui aussi.

St-Amable, paroisse du comté de Verchères, est située à environ quinze milles, en ligne directe, de Mont-Réal.

Le village est construit à l'arrière des terres, à mi-chemin entre le fleuve St-Laurent et la rivière Richelieu.

Le médecin n'a pu se rendre à temps parce que les chemins conduisant chez Mme Drapeau, qui demeurent dans le village, étaient impassables. Le docteur a non seulement été obligé de s'allonger de plusieurs milles, mais il a dû parcourir les derniers milles en tracteur à la vitesse d'une tortue.

Mme Drapeau a donné naissance à son bébé de bonne heure le matin et le médecin n'a pu être là avant 10 h. 30. La distance qui sépare son bureau du village de St-Amable devrait normalement être couverte en quelques minutes.

Mme Drapeau, nous a-t-on dit, était jusque-là une femme en bonne santé. Ses quatorze enfants sont aux études ou à la maison. Des personnes de l'endroit nous ont dit que ses enfants sont remarquables par leur intelligence et leurs aptitudes aux études.

Les funérailles de Mme Drapeau auront lieu demain matin à l'église paroissiale.

Autre incident

La mort de Mme Drapeau est le résultat des chemins dans la région de St-Amable. Il y a eu d'autres incidents. Le docteur n'a pas été capable d'entrer dans la paroisse en automobile depuis trois semaines. Chacune de ses visites a dû se faire en tracteur, au prix de mille difficultés et de fatigues sans nombre.

Les gens de St-Amable sont unanimes à vanter l'esprit de travail et le dévouement de ce médecin, qui a continué ses visites en dépit des circonstances.

Pendant la Semaine sainte la paroisse avait invité un père Francis pour aider aux confessions.

Comparez vos impôts avec ceux des Britanniques et des Américains

LONDRES, 15 (P.C.) — Le contribuable canadien pourra comparer avec les tableaux suivants ce que les payeurs de taxes britanniques devront verser en impôt au cours de la prochaine année en regard des Canadiens et des Américains. Le budget britannique a été déposé hier.

IMPOT BRITANNIQUE			
Revenu	Célibataire	Marié sans enfant	Marié deux enfants
\$ 1.200	\$ 114	\$ 51	\$ 88
2.000	332	234	388
4.000	1.032	918	1.404
10.000	3.132	3.018	4.804

IMPOT CANADIEN			
Revenu	Célibataire	Marié sans enfant	Marié deux enfants
\$ 1.200	\$ 36	...	...
2.000	180	...	...
4.000	505	\$ 380	\$ 320
10.000	2.165	1.840	1.756

IMPOT AMERICAIN			
Revenu	Célibataire	Marié sans enfant	Marié deux enfants
\$ 1.200	\$ 109	\$ 136	...
2.000	269	338	...
4.000	696	938	\$ 271
10.000	2.348	1.822	1.527

Les N.U. seraient prêtes à reprendre les pourparlers

Washington, 15 (P.A.) — Le commandement des Nations Unies serait prêt à accepter la proposition des communistes et à reprendre les pourparlers de paix interrompus en octobre dernier.

Des fonctionnaires bien renseignés disent qu'on n'a pas encore arrêté les détails, mais que les Nations Unies vont probablement consentir à la proposition rouge en vertu de laquelle les prisonniers de guerre non désirés de retourner en leur patrie seraient placés dans un pays neutre.

Il se peut que les Nations Unies choisissent la Suisse. Ce serait du moins à la satisfaction des alliés. Les Etats-Unis, dit-on, approuveraient le choix de ce pays. On ignore cependant si les communistes le verront d'un bon oeil.

Hier soir, d'importants informateurs ont déclaré qu'on n'a pas encore confirmé les instructions à ce sujet transmises au général Mark Clark, commandant des Nations Unies en Extrême-Orient.

Pendant ce temps, le représentant républicain du Missouri, M. Dewey Short, a déclaré que les Etats-Unis devraient refuser d'entamer des pourparlers de paix qui laisseraient la Corée divisée. "Une conférence de paix, dit-il, devrait faire suite à l'entente sur le cessez-le-feu".

Les communistes chinois et nord-coréens ont répété que la reprise des négociations de paix devrait faire suite à l'échange des prisonniers malades et blessés.

Les rouges ont offert d'ignorer le rapatriement forcé, en admettant que les prisonniers passent d'abord par un pays neutre.

Dans les milieux officiels de Washington, un grand doute règne quant à la possibilité de négocier un accord final et satisfaisant concernant les prisonniers.

ARRIVERONS-NOUS JAMAIS A DILLA?

Petit obstacle à la conversation — Curieuse population vêtue de peaux de bête — La tribu des Jam-Jam — La pire route du voyage

Toujours sur la route de Dilla, avec notre compagnon d'occasion, le jeune officier éthiopien. Il est intelligent et sympathique. Le seul obstacle à la conversation — et il est d'importance — c'est que nous ne parlons pas de langue commune. Il sait quelques mots d'italien et nous savons un peu d'espagnol. Alors, ça va piano, pianissimo...

Ageremariam

Samedi le 28.

La route est devenue un enfer. Et nous demandons toujours les mêmes questions à notre ami: "C'est mieux plus loin? Encore beaucoup comme ça?"

Il voudrait bien nous faire plaisir et nous annoncer enfin une belle strada. Mais au contraire, avec ménagement, il se résigne à nous expliquer que le pire est encore à venir.

Arrêtons dans le village d'Ageremariam où l'officier doit laisser une liasse de papiers à ses confrères.

Curieux village. Maisons en torchis. Toits en paille ou en tôle ondulée. Rues boueuses et sales. Le soleil darde mais il ne réussit à donner aucun éclat à ce pauvre village sans couleur.

La population d'Ageremariam est certainement l'une des plus primitives que nous ayons vues. Visages fermés et dur. Cheveux abondants, ébouriffés ou tressés avec du collier. Les femmes portent des colliers et des bracelets très compliqués, en métal blanc. Cependant leur costume, comme celui d'un grand nombre des hommes, est fait de peaux de bêtes non tannées, mais toujours enduites de beurre rance. Le soleil fait couler le beurre et luit les peaux. Ne parlons pas de l'odeur: son seul souvenir nous donne encore la nausée.

Si nous nous étions trouvés seuls au milieu de ces gens, nous aurions peut-être eu un peu peur. Probablement sans raison. Chose certaine, nous n'aurions jamais eu l'audace de les filmer comme nous l'avons fait. Mais puisque nous avons un ami dans la place...

Les Jam-Jam

Nous remarquons bientôt que notre ami n'aime pas beaucoup notre activité photographique et cinématographique. Il se dépêche de terminer ses affaires pour que nous reprenions la route au plus vite.

Il ne nous fait ensuite aucun reproche, mais il nous dit que les gens qui étaient autour de nous à Ageremariam ne sont pas de bonnes gens. "Brutto! Brutto!"

Il avait aussi dans le village quelques autres personnes, vraisemblablement de la tribu des Jam-Jam, qui ont une sinistre réputation. Une de leurs coutumes veut qu'un jeune homme, avant de se marier, apporte la preuve concrète qu'il a tué un homme. Sans cela, les anciens de la tribu ne lui permettront pas de se marier.

(Nous apprenons par la suite que nous avons traversé cette région en pleine saison des mariages. Mais il semble que les Blancs ne courent pas de réel danger et que les Jam-Jam cherchent leurs victimes parmi les membres des tribus voisines).

Après Ageremariam, commence la pire route du voyage...

Epreuve...

Il faut dire que nous voyageons en ce moment dans l'un des coins les plus pauvres et les plus isolés de l'éthiopie. Il ne faut donc pas juger le pays par ce que nous aurons vu entre la frontière du Kenya et le village de Dilla.

En fait nous ne roulons pas sur une route, mais nous avançons sérieusement sur ce qui fut jadis une route, construite par les Italiens. Toute la terre, le sable et le gravier, a été, depuis d'innombrables années, emporté par les pluies d'origine extrême qui s'abatent violemment sur ce pays. Il ne reste qu'une suite de cailloux énormes, de rochers, de trous si profonds que l'Alouette y disparaît complètement. Il suffirait de poser deux radriers et un camion pourrait passer au-dessus du trou pendant que nous resterions au fond. Il faut absolument toute l'énergie des quatre roues motrices et la puissance de la plus petite des six vitesses pour sortir de ce genre de trou! Et surtout pour oser y descendre!

Tous les ponts ou à peu près ont disparu, emportés par les torrents de la saison des pluies. Chaque rivière, même desséchée, est une épreuve de plus. L'Alouette se tord, les différentiels, les ressorts et tout le fond de l'Alouette grincent en grattant le sol et en frottant les pierres.

C'est à se demander si on fait un mill à l'heure de moyenne. Et notre ami éthiopien conserve son air soucieux. Il a déjà fait la route. Il sait ce qui nous attend encore. "Strada brutta..." ne cessent-il de répéter.

N.B. — On rejoint les deux voyageurs par courtoisie aérienne à Maitson Canadienne, 29 Boulevard Jourdan, PARIS XIVe, France.

Brochure à conserver et à répandre

Tous ceux qui ont entendu ou lu la conférence de M. le chanoine Groulx au Plateau s'accordent à dire que l'historien a touché un des sommets de sa carrière. Son texte est d'une densité et d'une lucidité qu'on trouve rarement au Canada français.

Beaucoup tiendront à conserver ce document, d'autres auront à cœur de le répandre. C'est pourquoi le Devoir en a fait une plaquette d'un format commode. Elle se vend 25 sous l'unité, \$2 le douzaine et \$15 le cent.

Les sociétés St-Jean-Baptiste et les cercles d'A.J.C. devraient la répandre parmi leurs membres. On commande en écrivant au Devoir, 434 rue Notre-Dame, Montréal.

LES N.U. seraient prêtes à reprendre les pourparlers

LES N.U. seraient prêtes à reprendre les pourparlers

Washington, 15 (P.A.) — Le commandement des Nations Unies serait prêt à accepter la proposition des communistes et à reprendre les pourparlers de paix interrompus en octobre dernier.

Des fonctionnaires bien renseignés disent qu'on n'a pas encore arrêté les détails, mais que les Nations Unies vont probablement consentir à la proposition rouge en vertu de laquelle les prisonniers de guerre non désirés de retourner en leur patrie seraient placés dans un pays neutre.

Il se peut que les Nations Unies choisissent la Suisse. Ce serait du moins à la satisfaction des alliés. Les Etats-Unis, dit-on, approuveraient le choix de ce pays. On ignore cependant si les communistes le verront d'un bon oeil.

Hier soir, d'importants informateurs ont déclaré qu'on n'a pas encore confirmé les instructions à ce sujet transmises au général Mark Clark, commandant des Nations Unies en Extrême-Orient.

Pendant ce temps, le représentant républicain du Missouri, M. Dewey Short, a déclaré que les Etats-Unis devraient refuser d'entamer des pourparlers de paix qui laisseraient la Corée divisée. "Une conférence de paix, dit-il, devrait faire suite à l'entente sur le cessez-le-feu".

Les communistes chinois et nord-coréens ont répété que la reprise des négociations de paix devrait faire suite à l'échange des prisonniers malades et blessés.

Les rouges ont offert d'ignorer le rapatriement forcé, en admettant que les prisonniers passent d'abord par un pays neutre.

Dans les milieux officiels de Washington, un grand doute règne quant à la possibilité de négocier un accord final et satisfaisant concernant les prisonniers.

LES MAUVAIS CHEMINS QUI TUENT

Le docteur ne peut se rendre la mère de 14 enfants meurt

A St-Amable de Verchères — Chemins impassables — Le médecin n'a pu pénétrer dans le village en automobile depuis 3 semaines — Un confesseur a dû faire 5 milles en tracteur pour se rendre au presbytère

St-Amable, 15 (Spécial au Devoir). — Une femme, mère de 14 enfants, est décédée ici hier parce que le médecin n'a pu arriver à temps pour lui donner les soins nécessaires.

Cette femme, Mme Roger Drapeau, est morte quelques heures après avoir donné naissance à son quatorzième enfant, qui est mort lui aussi.

St-Amable, paroisse du comté de Verchères, est située à environ quinze milles, en ligne directe, de Mont-Réal.

Le village est construit à l'arrière des terres, à mi-chemin entre le fleuve St-Laurent et la rivière Richelieu.

Le médecin n'a pu se rendre à temps parce que les chemins conduisant chez Mme Drapeau, qui demeurent dans le village, étaient impassables. Le docteur a non seulement été obligé de s'allonger de plusieurs milles, mais il a dû parcourir les derniers milles en tracteur à la vitesse d'une tortue.

Mme Drapeau a donné naissance à son bébé de bonne heure le matin et le médecin n'a pu être là avant 10 h. 30. La distance qui sépare son bureau du village de St-Amable devrait normalement être couverte en quelques minutes.

Mme Drapeau, nous a-t-on dit, était jusque-là une femme en bonne santé. Ses quatorze enfants sont aux études ou à la maison. Des personnes de l'endroit nous ont dit que ses enfants sont remarquables par leur intelligence et leurs aptitudes aux études.

Les funérailles de Mme Drapeau auront lieu demain matin à l'église paroissiale.

Autre incident

La mort de Mme Drapeau est le résultat des chemins dans la région de St-Amable. Il y a eu d'autres incidents. Le docteur n'a pas été capable d'entrer dans la paroisse en automobile depuis trois semaines. Chacune de ses visites a dû se faire en tracteur, au prix de mille difficultés et de fatigues sans nombre.

LES N.U. seraient prêtes à reprendre les pourparlers

LES N.U. seraient prêtes à reprendre les pourparlers

Washington, 15 (P.A.) — Le commandement des Nations Unies serait prêt à accepter la proposition des communistes et à reprendre les pourparlers de paix interrompus en octobre dernier.

Des fonctionnaires bien renseignés disent qu'on n'a pas encore arrêté les détails, mais que les Nations Unies vont probablement consentir à la proposition rouge en vertu de laquelle les prisonniers de guerre non désirés de retourner en leur patrie seraient placés dans un pays neutre.

Il se peut que les Nations Unies choisissent la Suisse. Ce serait du moins à la satisfaction des alliés. Les Etats-Unis, dit-on, approuveraient le choix de ce pays. On ignore cependant si les communistes le verront d'un bon oeil.

Hier soir, d'importants informateurs ont déclaré qu'on n'a pas encore confirmé les instructions à ce sujet transmises au général Mark Clark, commandant des Nations Unies en Extrême-Orient.

Pendant ce temps, le représentant républicain du Missouri, M. Dewey Short, a déclaré que les Etats-Unis devraient refuser d'entamer des pourparlers de paix qui laisseraient la Corée divisée. "Une conférence de paix, dit-il, devrait faire suite à l'entente sur le cessez-le-feu".

Les communistes chinois et nord-coréens ont répété que la reprise des négociations de paix devrait faire suite à l'échange des prisonniers malades et blessés.

Les rouges ont offert d'ignorer le rapatriement forcé, en admettant que les prisonniers passent d'abord par un pays neutre.

Dans les milieux officiels de Washington, un grand doute règne quant à la possibilité de négocier un accord final et satisfaisant concernant les prisonniers.

LES MAUVAIS CHEMINS QUI TUENT

Le docteur ne peut se rendre la mère de 14 enfants meurt

A St-Amable de Verchères — Chemins impassables — Le médecin n'a pu pénétrer dans le village en automobile depuis 3 semaines — Un confesseur a dû faire 5 milles en tracteur pour se rendre au presbytère

St-Amable, 15 (Spécial au Devoir). — Une femme, mère de 14 enfants, est décédée ici hier parce que le médecin n'a pu arriver à temps pour lui donner les soins nécessaires.

Cette femme, Mme Roger Drapeau, est morte quelques heures après avoir donné naissance à son quatorzième enfant, qui est mort lui aussi.

St-Amable, paroisse du comté de Verchères, est située à environ quinze milles, en ligne directe, de Mont-Réal.

Le village est construit à l'arrière des terres, à mi-chemin entre le fleuve St-Laurent et la rivière Richelieu.

Le médecin n'a pu se rendre à temps parce que les chemins conduisant chez Mme Drapeau, qui demeurent dans le village, étaient impassables. Le docteur a non seulement été obligé de s'allonger de plusieurs milles, mais il a dû parcourir les derniers milles en tracteur à la vitesse d'une tortue.

Mme Drapeau a donné naissance à son bébé de bonne heure le matin et le médecin n'a pu être là avant 10 h. 30. La distance qui sépare son bureau du village de St-Amable devrait normalement être couverte en quelques minutes.

Mme Drapeau, nous a-t-on dit, était jusque-là une femme en bonne santé. Ses quatorze enfants sont aux études ou à la maison. Des personnes de l'endroit nous ont dit que ses enfants sont remarquables par leur intelligence et leurs aptitudes aux études.

Les funérailles de Mme Drapeau auront lieu demain matin à l'église paroissiale.

Autre incident

La mort de Mme Drapeau est le résultat des chemins dans la région de St-Amable. Il y a eu d'autres incidents. Le docteur n'a pas été capable d'entrer dans la paroisse en automobile depuis trois semaines. Chacune de ses visites a dû se faire en tracteur, au prix de mille difficultés et de fatigues sans nombre.

La chanson française à travers les siècles

Résumé de Louise Darios à l'auditorium du Y.W.C.A.

Voici le programme que présentera, pour la dernière fois à Montréal, Louise Darios, chanteuse de genre qui a enchanté tant d'auditeurs il y a quelques années dans notre province. Ce récital aura lieu à l'auditorium du Y.W.C.A., 1355, rue Dorchester, samedi, après-midi, 18 avril, à 3 h.

Mme Darios, fameuse interprète de la chanson française, chantera donc les pièces suivantes.

1—Airs du terroir de France—Berceuse de l'Enchanteur, Merlin, Vie siècle (Basse-Bretagne); Revenez-vous, belle endormie! Gascogne; Dodo, Nanette, Vendée; Bailero, Haute-Auvergne; Corbieu, Marion!, Limousin.

II—Chantiers du moyen âge—Plainte de celle qui n'est pas aimée, XIVe siècle, rondeau de Les-curel; A qui dit-elle sa pensée? XVe siècle, pastourelle; Vrai Dieu d'amour, XVe siècle, pastourelle; Renaud, XVe siècle, Grande complainte tragique; La Passion, XVIe siècle, légende dorée.

III—De la Renaissance au XVIIIe siècle—Le roi a fait battre tambour (1559), chant historique; Que vous me coûtez cher!, XVIIe siècle, air; Les belles manières, XVIIIe siècle, gavotte; Plaisir d'amour, XVIIIe siècle, romance de Martini et Florian.

IV—Chansons crinolines—Ineffable 1900—Ça fait peur aux oiseaux, 1830, romance de Bernard et d'Oncaire; Les Hussards de la Garde, 1830, marche; Le temps des cerises, 1890, romance de Renard; Quand on vous aime comme ça, 1870, De Kock.

Au piano: Suzette Pratte.

Repertoire des oeuvres sociales de Montréal

Voilà bien un ouvrage documentaire qui sort de l'ordinaire et qui peut rendre une infinité de services à peu près à tout le monde, en fait il s'adresse, comme on peut le lire dans la note d'introduction, à la population canadienne-française, mais plus spécialement aux personnes qui sont dans l'action, qui s'occupent d'oeuvres et dont le rôle est de répondre aux sollicitations des nécessiteux et de satisfaire aux besoins matériels et sociaux de la population: membres du clergé, religieux et religieuses, laïcs, directeurs d'oeuvres, professionnels, bénévoles, enfin toute personne intéressée au service social et à la bienfaisance dans la région de Montréal.

Avec cet inventaire en main, quel que soit le cas à régler, le sujet à orienter, l'aide à apporter, l'oeuvre ou le service à trouver, l'enfant ou le vieillard ou le malade à diriger, on ne peut être longtemps dans l'embarras. Songez qu'il y a plus de cinq cents institutions ou services de toute catégorie inscrits à la table des matières.

Même les plus anciens Montréalais et qui ont été mêlés à diverses activités peuvent être intéressés tout autant qu'étonnés par l'ensemble formidable d'organisations sociales, éducatives, charitables, de santé ou de loisirs qui fonctionnent dans la métropole et même en dehors.

Le Répertoire comprend également une section "Paroisses" où sont énumérées toutes les paroisses territoriales ou nationales du diocèse de Montréal, avec la liste des oeuvres ou des organisations existantes sur leurs territoires respectifs. Comme il y a une foule de gens qui pensent d'abord à s'adresser au presbytère quand ils sont mal pris, on comprend la nécessité et l'utilité d'une telle section avec sa nomenclature riche en renseignements.

Une dernière section intitulée "Renseignements spéciaux" donne l'énumération des asiles en dehors de Montréal, sur le plan diocésain, et comprend dix-huit pages. Cette section est suivie par celle des oeuvres catholiques de langue anglaise.

La section "Santé", par exemple, on trouve non seulement la liste des hôpitaux, sanatoriums et instituts qui reçoivent des malades mais aussi celle des dispensaires, cliniques et ligues qui s'occupent de traitements, de dépistage et d'orientation tout comme à la section "Voyageurs" on trouve la liste des consulats avec leurs adresses respectives et celle des résidences pour les voyageurs et voyageurs, services d'accueil aux gares et service occasionnel d'hôtellerie, etc.

Ce répertoire des oeuvres sociales a été préparé sous la direction et par les soins du Conseil des Oeuvres qui est, comme on le sait, la Commission diocésaine des oeuvres de charité et de service social du diocèse. Cependant il faut noter, comme le souligne un paragraphe de l'introduction, que le fait qu'une oeuvre soit mentionnée dans le Répertoire n'implique pas nécessairement une recommandation en faveur de cette oeuvre, de la part du Conseil des Oeuvres. Ce Répertoire est une nomenclature que l'on a voulu aussi complète que possible, mais rien de plus.

Une table analytique des oeuvres et une table alphabétique des noms et titres facilitent grandement toute recherche même par des gens pas du tout initiés à cette immense machine sociale.

Pour tout renseignement et commande, on est prié de s'adresser au secrétariat du Conseil des Oeuvres, 445, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Germaine BERNIER

LA DERNIERE INVENTION...



...d'un monde absurde!

Un inventeur anglais a eu la brillante idée de créer une cage pour y enfermer les enfants. Il n'en va pas tellement à ces petits, mais sachant qu'il n'y a pas de place pour eux dans les logis et sur les rues de nos grandes villes, il a pensé rendre service à l'humanité en les emprisonnant comme on peut voir ci-haut.

Nous n'en voulons pas à cet homme. Mais nous trouvons profondément inhumain que les conditions du monde moderne obligent les gens à enfermer leurs enfants.

Que penseront-ils du monde des petits êtres qui l'auront découvert au travers des barreaux d'une cage? Il n'est pas réjouissant de se l'imaginer. C'est justement pour éviter que de tels cauchemars habitent la tête de nos enfants qu'il est nécessaire de réformer en toute hâte ce monde absurde...

Carnet mondain

NAISSANCE

A M. et Mme Henri Carmel (Jeanne Lefebvre) est né un fils baptisé, dimanche, Joseph-Pierre. La cérémonie a eu lieu en l'église St-Bernard de Tétraultville. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Carmel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Pauline Lefebvre, tante du bébé.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE

Chaque année, le thé-causerie de la Société d'étude et de conférences est l'occasion d'une manifestation littéraire et mondaine des plus brillantes. Dimanche prochain, le 19 avril, en l'hôtel Windsor, M. Albert Béguin prononcera une conférence intitulée "Le temps des prophètes". Mlle Marie Raymond, présidente de la Société d'étude la présentera et il sera remercié par M. Marcel Faribault, président d'honneur de cette réunion.

DIMANCHE DE L'INFIRMIÈRE

Le 19 avril, en l'hôtel Notre-Dame de l'Espérance, à Ville St-Laurent, il y aura réunion des infirmières catholiques de Montréal. La matinée s'ouvrira par la messe à 9 h. Cordiale invitation à toutes.

LEGARE-MONAST

Au mariage de Mlle Diane Monast, fille de M. et de Mme Charles-N. Monast, avec M. André Legaré, fils de M. et de Mme Arthur C. Legaré, décédés, qui aura lieu samedi, le 18 avril, en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, MM. Claude Lamarche, André McLean, cousins de la mariée, ainsi que MM. Jean et Raymond Legaré, frères du marié, placeront les invités. Une réception dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor suivra la cérémonie.

FOYER DIEPPE

M. et Mme Albini Paquette ont accepté le patronage de la réception annuelle du Foyer Dieppe qui aura lieu vendredi prochain, au mess des officiers des Fusiliers Mont-Royal. Parmi les autres invités d'honneur, mentionnons le maire de Montréal, le juge et Mme Albert Sévigny, le consul général de France et Mme Ernest Triat, le sénateur Donat Raymond, M. et Mme Paul Beaulieu, le maire de Dieppe, France, M. et Mme Alphonse Raymond, M. Alcide Côté, l'hon. Omer Côté.

MM. et Mmes J. W. McConnell, Herbert W. Molson, John David Eaton, de Toronto, L. Rubin, Norman Dawes, Sidney Windsor, de St-Jean, Allan Bronfman, Jack W. Eaton, le vice-marchand de l'air A. L. James, le brigadier et Mme Guy Gauvreau, M. et Mme Raymond Dupuis, M. René Honorat, M. et Mme Paul L'Angeais, le major-général et Mme Paul Bernatchez, le commandant et Mme St-A. Mongenais, le colonel et Mme Dollard Ménard, les lieutenants-colonels et Mmes Arthur Guindon, Jean Chaput, Yves Bourassa, M. et Mme W. P. Todd.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Cécile Pilon, fille de M. J. David Pilon, et de Mme Pilon, décédée, avec M. Lucien Racine, fils de M. Albert Racine, décédé, et de Mme Racine, de Cartierville.

On annonce les fiançailles de Mlle Huguette Migué, fille de M. et de Mme Henri Migué, de Crabtree Mills, et de M. Normand Bréard, fils de M. et de Mme Armand Bréard, de Montréal.

Activités pédagogiques et musicales

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.). — Mlle Hélène Lemoine, de cette ville, s'est classée première à la soutenance de thèse pour l'obtention d'un brevet de pédagogie musicale à l'Ecole supérieure de musique du Collège Saint-Maurice de cette ville, dirigée par les RR. Soeurs de la Présentation-de-Marie. Elle s'est classée première à l'écrit avec la note 96 pour cent. Mlle Lemoine Guitte s'est distinguée également, tant à l'écrit qu'à l'oral. En tout, vingt-quatre candidates ont subi les examens avec succès.

Les examens faisaient suite à une année de cours donnés par M. Paul Luyonnet, éminent pédagogue français. Pianiste autant que musicien, M. Luyonnet a été fort apprécié dans ses cours d'interprétation. Il a su varier à l'infini ses commentaires, ouvrant à ses élèves des horizons nouveaux sur les classiques, les romantiques et les modernes.

Incidentement, M. Luyonnet donnera un récital à l'Ecole supérieure du Collège Saint-Maurice, le 25 avril. Artiste unique en son genre, comme l'ont prouvé ses cours, il est un des grands pianistes du monde, un virtuose autant qu'un pédagogue, et d'une rare culture. Après un concert à Carnegie Hall de New-York, un critique l'appela ainsi: "Luyonnet a fait la conquête du monde musical; les critiques de tous les pays le placent au premier rang. A New-York, l'enthousiasme du public ne connaît pas de limites." "Une intelligence musicale souveraine, servie par de splendides moyens techniques", écrivait de son côté un critique de Montréal.

LE TEMPS DE PORTER DU ROSE

Le printemps est la saison de l'année où le rose est exceptionnellement de mise. Il est certainement une teinte de rose qui vous sied particulièrement, car les manufactures ont cette année mis sur le marché des roses roses allant des teintes les plus délicates à d'autres plus chaudes et plus riches.

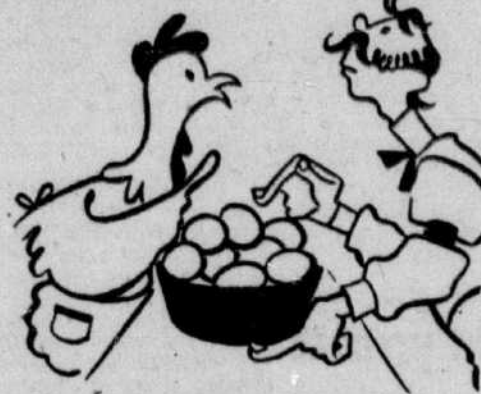
Partie de cartes au profit des Missions d'Afrique

L'Alliance des Montréalaises organise une partie de cartes au profit de la Mission du Père Paul Chicoine, O.M.I., missionnaire en Afrique, et qui aura lieu le 21 avril à 8 h. 15, à l'Ecole supérieure St-Stanislas, 1220 est, rue Laurier. Informations: Mlle F. Chicoine, 4203 ouest, rue St-Jacques, Montréal, W.E. 1440.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Ça se passa le 15 avril



1892-LE PRIX DE GROS DES OEUFS ATTEINT \$0.13 LA DOUZAINES

Rappels historiques... une série offerte par Molson's MAISON FONDÉE EN 1786

OMER DE SERRES Ltée

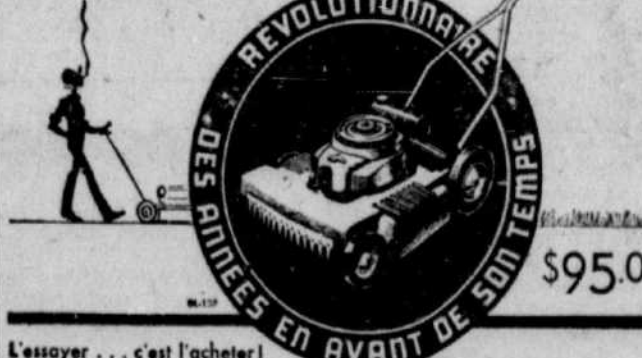


C'est si facile avec LAWN-BOY

TONDEUSE ROTATIVE À MOTEUR

Toute la famille insistera pour tondre le gazon avec la nouvelle Lawn-Boy d'une souplesse étonnante. Elle roule comme une boule sur des roues garnies de pneus caoutchouc... coupe dans les deux sens. L'action rotative assure un fonctionnement rapide et efficace, élimine le ratissage et la tonte à la main. Moteur Iron Horse de réputation mondiale.

Contrôle au Canada par les fabricants des propriétaires hors-John Deere, Evinrude et Etc.



L'essayer... c'est l'acheter!

Achetez la par versements

Paiement initial \$14.25

Balance: 12 versements mensuels de \$7.20

(frais de finance inclus)

Pour votre TÉLÉVISION

Visitez

NOTRE SALON MODERNE 343 EST, STE-CATHERINE

OMER DE SERRES Ltée

1406, ST-DENIS LA. 0251 6793, ST-HUBERT

Rez-de-chaussée



LE SECRET de la saveur singulière du BACON MORIN provient du fait qu'il est le seul préparé au sucre d'érable du Vieux Québec!

MORIN

SALAISON MAISONNEUVE LTÉE — MONTREAL — préparant aussi: Saucisses au Porc MORIN — Saucisses Bœuf et Porc "S-M" — Saucisses de Boulogne MORIN — Jambon pressé — Jambon épice — Jambon cuit (sandwich) — Jambon fumé prêt à servir — Jambon fumé régulier — Jambon fumé déossé — Bacon à déjeuner MORIN — Bacon genre Windsor — Pâté au Poulet — Pâté de Foie — Salami.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée COURTIERS D'ASSURANCES Nous traitons les assurances relatives à la propriété de nos services particuliers. 1117 A, 204, Notre-Dame ouest Tel. MARQUETTE 2384-2384

AVOCATS

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel AVOCATS ET PROCUREURS Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel 204 ouest, Notre-Dame — LA. 1126-7-8

VANIER & VANIER

Avocats Vanier, ex Guy Vanier, ex 1117, rue Saint-Jacques Tel. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention MARQUES DE COMMERCES DESIGNS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION 1516, rue Drummond MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve d'invention 25c ÉCRIVEZ À ALBERT FOURNIER 934 5^{ème} CATHERINE MONTREAL

REPARATIONS GENERALES

J.A. ALBERT JEAN 44, rue St-Jacques, Montréal

ACHETONS CHEZ LES ANNONCEURS DU "DEVOIR"

nous y gagnerons.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

1117, rue Saint-Jacques

Propos de décoration

Meubles peints

C'est le temps des ventes de printemps et les magasins regorgent de trésors et de clients. Hier, j'ai admiré, dans un de nos grands magasins, la collection nouvelle de meubles en bois blanc, prêts à être peints. Le dessin et la construction en sont grandement améliorés, ce qui est un avantage pour le manufacturier aussi bien que pour le client, car le meuble peint prend de l'importance dans l'ameublement contemporain.

Nous sommes tellement habitués à ne voir que des meubles finis naturels ou imitation de bois, que nous oublions que le meuble peint a eu une place importante dans la décoration de style. Nous oublions aussi les possibilités décoratives de ces meubles. Et puis, quelle belle occasion de redécouvrir à neuf de beaux meubles, de coordonner des meubles disparates, tout en introduisant la couleur dans nos pièces!

Tout comme vous pouvez utiliser dans une même pièce meubles de style et meubles modernes, vous pouvez faire voisiner meubles finis bois naturel avec meubles peints. Traitez ces meubles peints comme accessoires, n'en avant qu'un ou deux, d'un couleur qui s'harmonise avec la gamme générale de la pièce.

En vertu de ces principes, j'ai vu une petite commode tangerine dans un salon aux murs gris bleu où les meubles étaient finis noyer: un coussin tangerine rappelait la couleur sur le divan gris. Comme effet, c'était charmant, et sans cette touche de gaieté, le salon aurait été morne et sans charme.

En utilisant de francs contrastes de couleurs, vous pouvez créer de petits bijoux décoratifs avec les vieilles reliques du grenier. Par exemple, une chambre à coucher en deux tons de bleu avec des meubles émaillés blanc, un meuble rouge chinois contre un mur vert forêt (très chic en ce moment). Récupérez le chiffonnier qui portait le bassin et le pot à eau dans la chambre de grand-mère; enlevez le miroir ou la barre à serviettes, émaillés bleu marine et placez contre un mur chartrreuse. Vous obtenez un secrétaire et un effet qui est de la grande décoration.

Trop de bonbons de qualité inférieure

Québec, 13 (P.C.). — Le Dr Gustave Ratté, de Québec, président de l'Association canadienne des dentistes, a donné à entendre, ce soir, que la vente des bonbons au suu devrait être interdite aux enfants.

Parlant à un dîner de la Chambre de commerce des Jeunes de Québec, à l'occasion de la semaine dentaire, le Dr Ratté a déclaré que les enfants mangent trop de bonbons de qualité inférieure et qu'ils accélèrent ainsi la carie dentaire.

Il a aussi parlé d'un programme

LA COUTURE CHEZ SOI



9132

Vous avez une taille un peu forte

Madame? Voici un modèle tout

express taillé pour vous.

Ce joli patron No 9132 est offert

pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42,

44, 46, 48. La grande 36 requiert

4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces

de largeur; tissu contrastant: 1/2

verge.

Le patron est en vente au prix

de 40 au Service des patrons. "Le

Devoir", 434 est, rue Notre-Dame.

Les commandes doivent être faites

par écrit en ayant soin d'inclure

un bon de poste ou un mandat de

messagerie de 40. Aucun timbre

est accepté. Écrire clairement,

nom, adresse, numéro de district

postal, le numéro du patron et la

quantité exacte désirée. Ces pa-

rons ne sont pas échangeables.

Le patron est en vente au prix

de 40 au Service des patrons. "Le

Devoir", 434 est, rue Notre-Dame.

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Pillon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences sœurs, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$14.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361*

MERCREDI, 15 AVRIL 1953

M. Stuart Garson, ministre fédéral pour le Manitoba

M. Stuart Garson, ancien premier ministre du Manitoba et ministre de la Justice à Ottawa sous M. Saint-Laurent, est un ami de l'autonomie provinciale: c'est lui qui le dit.

M. Garson a déclaré l'autre semaine que les ententes fiscales des provinces avec le gouvernement central, de provisions qu'elles sont aujourd'hui, devraient devenir permanentes. Cela a fait quelque bruit. Dans Québec les commentaires furent à peu près tous défavorables.

M. Duplessis s'en est pris vendredi à la thèse de M. Garson. Elle a, selon lui, "finalement levé le voile et révélé l'intention du gouvernement central... Il est plus clair que jamais que le gouvernement central, qui parle d'ententes temporaires veut, d'abord et surtout, voir les gouvernements provinciaux responsables conduits par des administrations sous tutelle".

Là-dessus, M. Garson riposte. Il n'a pas établi de principe, dit-il: "J'ai parlé à Namiota à des citoyens du Manitoba en qualité de ministre fédéral pour le Manitoba, pour leur démontrer la grande importance qu'il y a pour le Manitoba à perpétuer cette entente".

Il y a dans cette phrase huit mots — nous les avons soulignés — qui révèlent un état d'esprit. M. Garson n'a pas parlé en ministre fédéral pour le Canada, mais en ministre fédéral pour le Manitoba.

Ministre dans le gouvernement central, M. Garson se considère comme le ministre fédéral d'une province. En tout cas il agit comme tel. M. Garson n'est pas un Canadien mais un Westerner. Cela apparaît mieux dans la suite de sa déclaration.

En même temps cela est fort habile. Jugez plutôt. M. Garson déclare:

J'ai dit qu'avant la signature des ententes fiscales, alors qu'une si grande partie des richesses provenant du Canada étaient concentrées dans deux provinces, les mots "autonomie provinciale" étaient en train de devenir rapidement des mots vides pour les autres provinces canadiennes.

En d'autres termes: Québec et Ontario ont les moyens d'être autonomes, pas le Manitoba. Alors si le Manitoba n'a pas les moyens d'être libre, que toutes les provinces deviennent des satellites bien nourris d'Ottawa.

Le problème financier du Manitoba, comme celui de la Saskatchewan et des Maritimes, était réel, mais le ministre fédéral pour le Manitoba, héritier du rapport Rowell-Sirois, ne s'arrête pas à chercher une solution autonome. Il est un vaincu qui se rend à Ottawa. Et il ne veut pas être seul à plier. Il estime que toutes les provinces doivent baisser pavillon.

Considérons un moment l'absurdité de son raisonnement. Le ministre fédéral pour le Manitoba part d'une donnée exacte: la pauvreté de l'État provincial en quelques provinces — qui toutes ensemble forment à peine les deux septièmes de la population canadienne —. Ces États étant pauvres en ressources fiscales, il ne voit qu'une solution: les dons d'Ottawa. Cette politique de dons, il veut l'appliquer à tous les États provinciaux, même les plus riches. Mères nécessaires, les provinces doivent, d'après lui, recevoir une allocation fédérale.

André LAURENDEAU

BLOCS - NOTES

L'habitation

Le comité consultatif, chargé de préparer un projet pour la construction de logements à loyers modiques et pour l'élimination des taudis, est allé samedi à Toronto pour visiter les réalisations de Regent Park, où un programme de ce genre, comportant la construction de 1300 logements et la démolition d'une zone de taudis, est aux trois quarts terminée et où depuis deux ans déjà des centaines de familles habitent ces logements neufs.

Les membres du comité mont-québécois sont revenus enchantés de leur visite, ils ont trouvé fort intéressant ce qu'ils ont vu. Espérons qu'ils pourront bientôt présenter aux autorités municipales le projet qu'ils préparent depuis novembre et que les obstacles s'aplaniront. Car nous sommes bien en retard.

Non seulement par rapport à Toronto; car plusieurs autres villes canadiennes, dans cinq provinces, ont eu recours à la loi fédérale et ont entrepris des constructions analogues. Pour Ottawa, un projet de 700 logements, désigné sous le nom de Westwood Housing, est rendu devant la commission provinciale compétente. On y construira des maisons à logement unique et aussi des maisons à plusieurs logis, et l'on a prévu l'établissement d'un centre commercial et les autres développements nécessaires. A part cela, le projet connu sous le nom de Lowtown Housing, comportant 58 logis à loyers modiques est déjà en marche; et comme on a reçu 800 demandes pour ces 58 logis, les autorités songent à lancer, selon la même formule, un second programme de 150 logements.

Fédération mondiale

L'Organisation des Nations Unies, comme la feue Société des Nations, répond à un besoin de notre époque, suscité par des progrès techniques qui ont supprimé les distances et rendu les peuples plus solidaires. Il est bien évident qu'une région comme l'Europe est beaucoup trop divisée et qu'elle a besoin pour survivre d'unir et de coordonner plusieurs de ses activités économiques et industrielles, et que cela exige une plus grande solidarité politique, sans parler de la coordination de la défense militaire.

Mais c'est vrai aussi pour le monde entier dans une certaine mesure. De même qu'il n'est pas possible à un peuple, si puissant soit-il, d'assurer sa vie pacifique et sa sécurité, sa prospérité matérielle, même sans s'occuper des autres, de même on peut dire que la souveraineté nationale ne correspond plus aux exigences de l'humanité actuelle. La forme d'association dans l'O.N.U., qui est largement facultative pour tous les membres, et qui laisse à quelques grandes puissances un droit de veto qui prime toute obligation internationale, n'est pas suffisante aux besoins, et c'est ce qui a fait surgir des pactes et alliances divers.

Le monde est encore bien loin de pouvoir réaliser la coordination dont il a tant besoin, et qui devrait évidemment prendre la forme d'une association assez flexible et limitée, mais qui devrait aussi présenter un caractère d'obligation, de limitation de la souveraineté nationale. C'est cette idée que préconise un mouvement international de Fédération universelle. Notre pays a depuis peu un groupement national pour promouvoir cet objectif chez nous: Les Fédéralistes universels du Canada. Le groupe des gens représentatifs de divers milieux; son exécutif, composé de onze membres, ne comporte encore qu'un Canadien français, le sénateur Léon Mercier Gouin. Espérons que ce sujet suscitera assez d'intérêt chez nous pour que notre groupe, qui compte 30 p. 100 de la population canadienne, ait une représentation plus nombreuse dans la direction d'un organisme qui assume une tâche aussi importante.

EN HISTOIRE

Un livre qui fera époque

par Jacques DAULAC

Quand le chanoine Groulx a entrepris d'écrire le quatrième et dernier volume de l'Histoire du Canada français depuis la découverte, nous sommes bien sûr qu'il ne s'est pas caché toutes les difficultés qu'il rencontrerait à vouloir écrire une histoire si proche de nous, une histoire dont les sources ne sont d'ailleurs pas encore tout à fait disponibles.

Le quatrième volume couvre la période intitulée "l'autonomie", l'indépendance, c'est-à-dire de 1848 à nos jours. Les trois premiers tomes de l'Histoire du Canada français nous apportent le récit de faits appartenant à l'histoire, c'est le cas de le dire. L'historien pouvait en faire la nomenclature, en analyser les causes et les effets sans crainte de remuer du vivant et en possession d'un fonds historique d'ouvrages et d'archives aujourd'hui du domaine public.

Il n'en était plus de même, du moins nous le supposons, lorsque le chanoine Groulx a abordé le quatrième tome de son monumental ouvrage qui fera époque et qui marque vraiment un point d'arrivée en ce qui a trait aux publications historiques sur le Canada français.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, surtout à l'égard du dernier quart de siècle, nous croyons que l'auteur a brossé du Canada français sous l'Union et dans la Confédération un vaste tableau qui nous fait saisir et comprendre pourquoi le Canada a recouru à cet édifice politique plutôt qu'à tout autre, qui nous fait saisir et comprendre également quelles visées entretenait et n'a jamais cessé d'entretenir depuis lors l'une des parties contractantes: l'acte d'Union était destiné à éliminer l'influence catholique et française dans la jeune colonie d'Amérique. Tel était d'ailleurs le dessein avoué de ses auteurs.

Croirait-on que, devant l'échec de l'acte d'Union, on abandonnerait pour autant aussi néfaste dessein? Il n'en fut rien.

Après le soulèvement

Les premières 100 pages du quatrième volume de l'Histoire du Canada français sont consacrées à cette période trouble qui suivit le soulèvement de 1837, où deux groupes que tout sépare, la langue, la religion, les lois, les coutumes et traditions, sont contraints de s'intégrer en une seule et unique nation. Union contre nature que la voracité, la haine antipathique et antifranchaise des uns et la fierté et la volonté de vivre, de se maintenir et de grandir des autres devaient nécessairement conduire à la rupture ou à la recherche d'une autre formule de gouvernement. Et l'auteur de conclure (p. 38):

C'en est fait de l'Union des Canadas, politique avortée en tous ses objets principaux. Le régime français mourut de ses antagonismes irréductibles de ce que nous pourrions appeler ses illogismes congénitaux. Le pire jugement que l'on puisse porter sur l'œuvre chimérique de 1840, c'est qu'elle n'avait pu se prolonger vingt-cinq ans qu'en se plaçant à des principes contraires aux fins de ses auteurs: le vœu de la dédoublement administratif et législatif. Sans jeu de mots, l'Union n'avait pu durer qu'en s'appliquant à la désunion.

Malgré cet échec, ce n'est pas à dire, toutefois, que le Canada français soit resté statique sous l'Union: il a avancé du point de vue matériel: commerce, agriculture, industrie, colons, etc. et ainsi que du point de vue intellectuel, social, religieux et national. En 1861, un siècle après la cession, les descendants des 60,000 ou 65,000 Français qui s'étaient établis au Canada en 1763, étaient 250,000.

L'aide à l'enfance

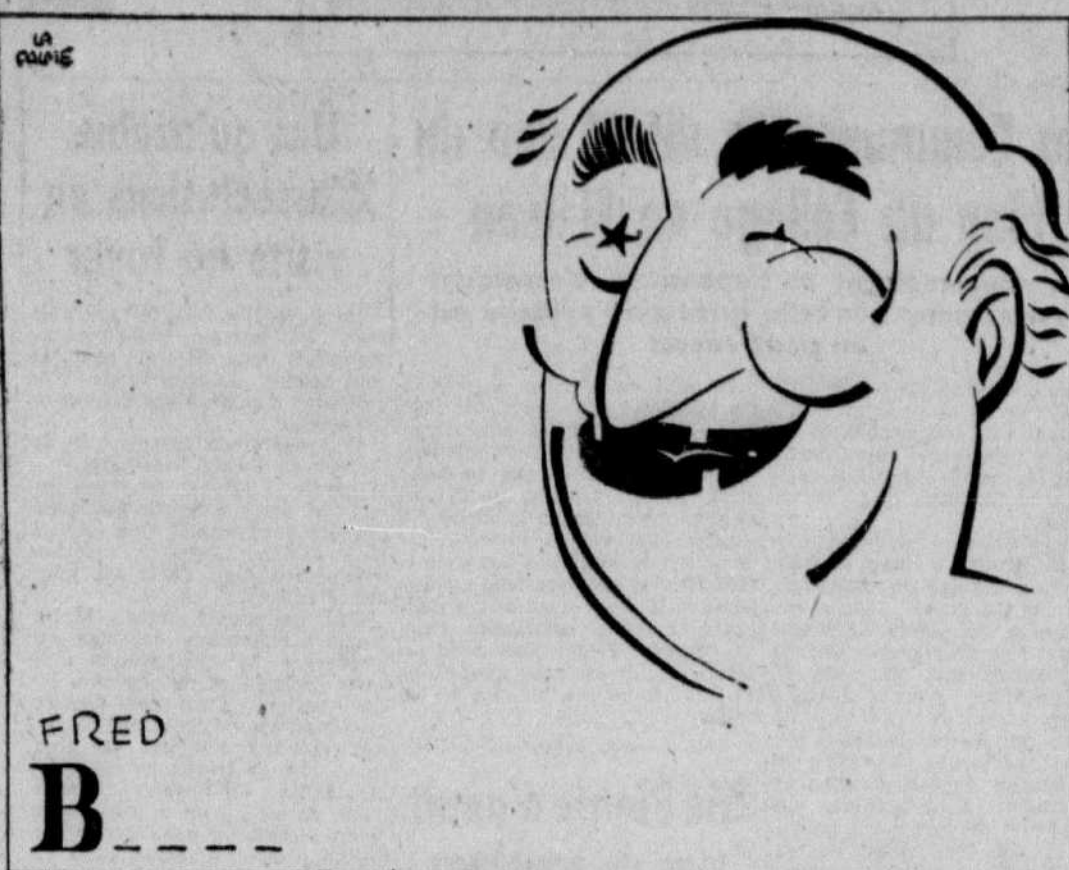
Les Républicains qui dominent maintenant à Washington ont à leur programme des objectifs fort louables en matière d'équilibre budgétaire. Mais ils ne doivent pas oublier de faire entrer en ligne de compte dans leurs calculs le souci du prestige international des États-Unis et la hiérarchie des valeurs. Quand est venu le moment de renouveler le crédit annuel pour l'U.N.I.C.E.F. (Fonds de secours des Nations Unies pour les enfants), le Congrès a différé le vote enlevant ce crédit des fonds votés par la Loi de sécurité mutuelle où il figurait auparavant.

Des journaux affirment que cela a été fait pour des raisons d'économie et que ce service de l'O.N.U. est menacé d'un désastre s'il perd l'appui de Washington. La somme est pourtant bien modeste en regard des budgets militaires. Les fonds total prévus n'est que de \$20 millions pour 1953; l'an dernier le Congrès a voté \$16 millions pour deux ans jusqu'à décembre 1953, mais il reste qu'il \$10 millions dont le Congrès doit autoriser le déboursé, et c'est ce vote qui a été au moins différé.

Jusqu'ici le service n'est assuré que de \$5 millions, dont \$507,600 constituant la part du Canada. Avec cela, on ne pourrait poursuivre un programme limité dans trente pays, alors qu'en 1952 l'aide alimentaire et sanitaire a pu être étendue à 60,000,000 d'enfants dans 72 pays. Les \$10 millions qu'on attend des États-Unis constitueraient sans aucun doute le meilleur placement, la plus efficace contribution à la propagande et au prestige de la grande puissance dans le monde. Sur un budget de l'ordre de \$78,000 millions, cette "économie" au détriment d'une grande œuvre de miséricorde pour l'enfance universelle serait assurément fort mal inspirée.

P. S.

L'ALPHABET DE NOS VEDETTES



FRED B.

B comme dans — Bontemps.

LETTRE D'OTTAWA

Tous les chèques fédéraux seront bilingues dans le Québec

Le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, a donné des instructions en ce sens

par Pierre VIGEANT

OTTAWA, 15 — Tous les chèques fédéraux qui doivent aller à des bénéficiaires de la province de Québec seront désormais bilingues. Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a déjà donné des instructions en ce sens.

On a appris cette décision à l'occasion du passage dans la capitale de la délégation du Conseil de la Vie française en Amérique et de nos principales sociétés nationales, qui venaient réclamer le bilinguisme. La campagne de revendication qui avait précédé la venue de la délégation n'était sans doute pas étrangère à cette décision, mais il y avait, paraît-il, plusieurs mois que le ministre avait donné ses instructions. Il n'avait pas, communiqué à plusieurs correspondants qui lui avaient écrit pour réclamer le bilinguisme.

On peut présumer que M. Abbott a fait état de cette décision lorsqu'il a expliqué aux députés pourquoi il ne pouvait se rendre immédiatement à leur demande en mettant du français sur les chèques comme sur les billets de banque du Canada. Cette preuve de bonne volonté expliquerait la satisfaction des députés et le ton optimiste du communiqué qu'ils ont donné aux journaux à l'issue de leur entrevue. "M. Abbott, disait ce communiqué, a accordé un accueil sympathique aux requérants et leur a donné l'assurance que le gouvernement fédéral établirait cette mesure dès que les circonstances le permettront".

Protestations

Pour bien apprécier cette question, il faut se rappeler que de 1867 à 1945, soit pendant les 78 premières années de la Confédération tous les chèques du gouvernement canadien n'ont été imprimés que dans la seule langue anglaise. Lors de l'adoption des allocations familiales, il fut décidé d'imprimer des chèques bilingues dans la province de Québec, mais de s'en tenir aux chèques unilingues et anglais pour le reste du pays. Cela provoqua de nombreuses protestations de la part des Canadiens français.

Lorsque le gouvernement fédéral décida de payer directement les pensions de vieillesse aux citoyens de 70 ans et plus en 1951, on continua de suivre la même politique que pour les allocations familiales: chèques bilingues dans le Québec, chèques anglais dans les autres provinces de la Confédération. Les protestations des Canadiens français furent certes moins nombreuses et elles se sont continuées jusqu'à ce jour et ont abouti à la venue de cette délégation représentative de tout l'élément français à Ottawa.

Pour la réserve...

Même si elle paraît consacrer temporairement le principe de la réserve québécoise, la décision de M. Abbott n'en constitue pas moins une innovation hardie. En donnant instruction au contrôleur du trésor d'utiliser des chèques bilingues toutes les fois que le régime d'attribution de la province de Québec, il touchait à diverses catégories de chèques qui avaient

toujours été exclusivement anglais depuis la Confédération. Les chèques d'allocations familiales et de pensions de vieillesse étaient émis par les bureaux régionaux de la province de Québec. Jamais le contrôleur du trésor n'avait encore émis de chèques bilingues directement d'Ottawa.

A ce que nous avons appris, les instructions de M. Abbott remonteraient déjà à plusieurs mois. Cela ne veut pas dire que tous les chèques fédéraux qui circulent dans la province de Québec sont déjà bilingues, mais qu'ils le deviendront éventuellement. Il peut s'écouler quelque temps avant que ces instructions soient suivies dans tous les domaines. Il se peut que l'on mette du temps à mettre au point toutes les formules de chèques bilingues, à octroyer les contrats d'impression, à organiser leur expédition régulière dans la province de Québec.

Les autres Canadiens français

Nous n'avons pas encore obtenu les chèques qui seraient conformes au caractère biethnique et bilingue du Canada. Les Canadiens français qui vivent en dehors du Québec et qui sont tout de même un million continueront à ne recevoir que des chèques unilingues et anglais. Il n'en reste pas moins que la décision prise il y a quelques mois par M. Abbott et connue au moment du passage de la Vie française constitue un gain fort appréciable.

Les chèques que le gouvernement fédéral distribue dans la province de Québec se comptent par millions. Ils se répartissent en catégories nombreuses. Il y a les chèques de remboursement d'impôt sur le revenu. Il y a les prestations d'assurance-chômage. Il y a les paiements aux fournisseurs des divers ministères et de l'armée. Il y a les traitements et salaires des fonctionnaires et autres employés du gouvernement fédéral dans le Québec. Et que d'autres encore!

Il nous reste à user de vigilance pour nous assurer que tous les fonctionnaires du bureau du contrôleur du trésor suivent les instructions de M. Abbott. Et il nous reste à continuer de demander que l'on tienne à tout le pays le régime de justice et de bon sens qu'il vient d'instaurer dans la province de Québec.

Pierre VIGEANT

L'ACTUALITÉ

Serments inutiles

"Devant la Trinité sainte, le Père, le Fils et l'Esprit Saint, vous promettez d'administrer (ici un nom d'association) avec sagesse et courage, inspirant vos décisions des grands principes chrétiens de charité et de justice. En tout temps, vous respecterez l'esprit des règlements qui vous régissent, en vue du développement économique, civique et social de (même nom). Vous aiderez ainsi au bien-être des différentes classes sociales de votre territoire, et, en particulier, à celui des membres de votre Association. Ainsi soit-il."

C'est le maire Houde qui administre ainsi ce serment des grandes solennités. La scène se passe à l'hôtel de ville, avec l'obligatoire photographie communautaire. Quel assermenté-t-il? Sans doute, quelque corps autonome, revêtu de redoutables responsabilités.

Pas le moins du monde. Il s'agit tout simplement des directeurs d'une association civique de quartier venus prendre

Son Honneur et le Ciel à témoin qu'ils ne se permettront aucune forfaiture à l'endroit de leurs concitoyens!

Le jurément pour si peu se renouvelle fréquemment à la mairie. Des groupements municipaux bénévoles ont pris l'habitude d'attester sur les Saints Livres que les citoyens de leurs quartiers peuvent compter sur le zèle civique de leurs dirigeants.

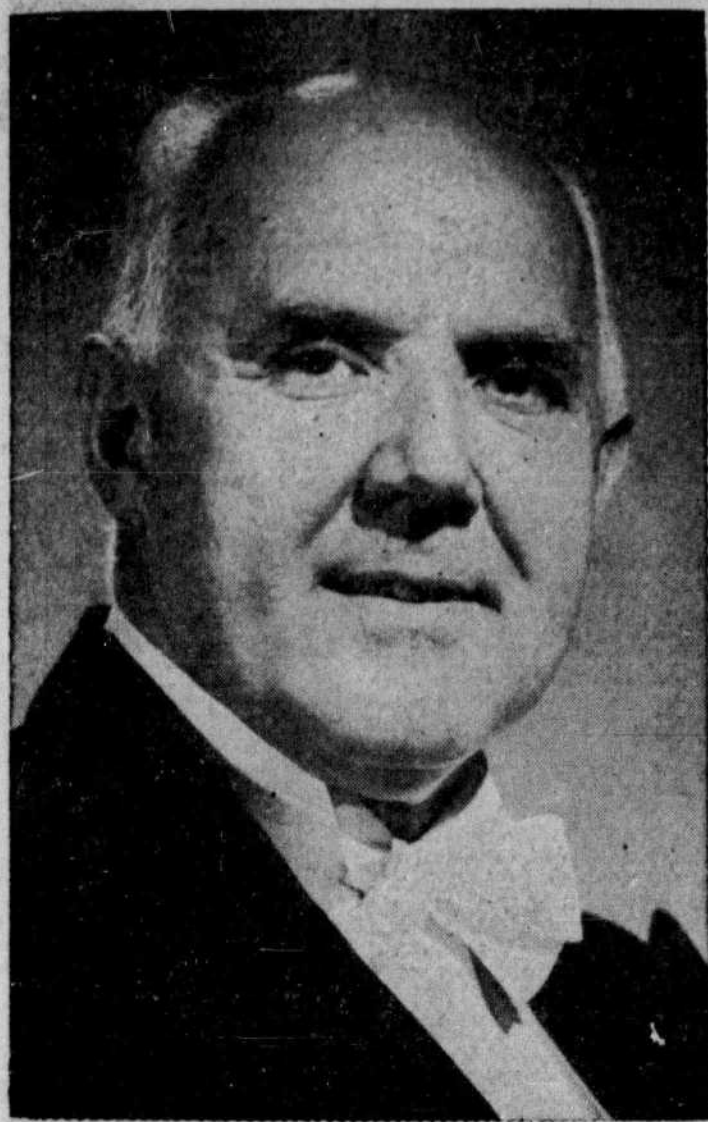
Le maire est même intervenu, à un certain moment, pour limiter la prestation du serment aux directeurs de ces associations, écartant de cette façon, la foule des sociétaires qui s'étaient rendus au cabinet du maire pour participer à l'assermentation, et participer principalement à la pellicule photographique... Le maire estimait qu'il fallait tout de même respecter le serment et ne pas le prêter à trop de succès. Car il y a des serments inutiles, enseigne le petit catéchisme. Les serments que viennent

souscrire les associations locales, si bien intentionnées soient-elles, semblent être de ceux-là.

Serment aussi inutile, ou tout au moins de pure surrogation, celui que formulaient l'autre jour, les commissaires nommés pour envisager les problèmes métropolitains. La loi n'exigeait pas cette promesse solennelle; du reste, tous les membres de la Commission des Vingt-Deux (un juge, cinq maires et seize conseillers municipaux) avaient déjà juré fidélité à leur devoir, lors de leur entrée en fonction à leurs charges respectives.

La scène du serment des 22, plutôt des 20, puisque deux des commissaires à l'étude manquaient à l'appel, ce jour-là, donna d'ailleurs lieu à un manque de solennité patent. N'est-il pas temps de réserver le serment aux raisons graves, et de ne pas le prêter à toutes sortes de cérémonies spectaculaires?...

XXX



WALTER GIESEKE, le plus prestigieux pianiste de notre époque, qui rendra donner un récital à l'Auditorium le Plateau, le samedi soir, 25 avril prochain. L'éminent virtuose, qui vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur, termine présentement une tournée triomphale au Japon.

Les prix du cinéma canadien seront donnés à l'"Avenue" le trente avril

Ottawa. — La cinquième distribution des prix annuels du film canadien pour 1952 aura lieu le 30 avril au cinéma Avenue, à Montréal, annonce Walter Herbert, le président du comité du Palmarès du film canadien.

Le grand nombre de films inscrits, et l'inscription de deux films à long métrage, classe théâtre, dont l'un est "Tit-Coc" de Gratien Gélinas et l'autre "The Butler's Night Off" par Maurice Gasmann de la Compagnie de Production Gama, démontrent bien l'intérêt grandissant du concours. Toutefois, le plus grand nombre de films soumis, soit environ 60, sont de courts métrages.

En plus de concurrents tels que l'Office National du Film, Crawley Films d'Ottawa, l'Associated Screen News de Montréal, il en est venu aussi de Toronto, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Ste-Anne-la-Pocatière. Entre autres, de ces films a été filmé au Brésil, un autre dans la campagne québécoise, un à Banff. L'Exposition nationale de Toronto et la parade du Père Noël sont deux autres sujets fort intéressants.

L'an dernier le Palmarès du film canadien s'est tenu à Toronto et l'année précédente à Ottawa. Les prix seront accordés dans six groupes différents: long métrage classe théâtre; court métrage classe théâtre; documentaires commandités par le gouvernement du Canada; documentaires non com-

mandités par le gouvernement du Canada; documentaires classe ouverte et films d'amateurs.

Sur nos ondes

MERCREDI, 15 AVRIL, A CBF

12 h. 30 p.m. : Le Réveil rural - M. Roland Fournier. "La mécanique agricole".
3 h. p.m. : Chefs-d'œuvre de la musique.
5 h. 30 p.m. : Dans la coulisse - Théâtre, cinéma, concert, radio et télévision avec Michèle Tisserand et Noël Gauthier.
9 h. p.m. : Radio-Carabini - Invitée: Aline van Barentzen, pianiste.
Symphonie: "Antar" (Rimsky-Korsakov); orch. de San Francisco, dir. Pierre Monteux.

A CKAC
8 h. 30 p.m. : Les écoliers savent tout - Ferdinand Biondi dirige ce questionnaire auquel cinq étudiants sont invités à répondre.
9 h. 30 p.m. : Impromptu de Paris - A cette émission on entendra des interviews d'André-François Poncet de l'Académie française et d'André Stéger.

JEUDI, 16 - A CBF
3.00 - Chefs-d'œuvre de la musique Sonate no 4: Grave (Corelli); Marc Puchner, violoncelle, et Marie Delcourt, claveciniste. - Quintette en do majeur, opus 163 (Schubert); le quintette de Vienne.
10.30 - Récital - Roland Dion, soprano, Raymond Desautels, violoniste, Guy Bounassa, pianiste. "Amour premier amour", "A l'heure du printemps" et "Ainsi j'étais abellie" (Robert Franz). Deux mouvements d'une sonate (Franz). "Pourquoi rester seul?" et "Le matin" (Saint-Saëns).
11.30 - La fin du jour - Océan en son bel hôtel maître (Mendelssohn); l'ensemble Pro Musica.

JEUDI - CKAC
9.00 - Radio-Hockey.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience de 50 années au service des

"Le temple de la lumière"

MARCHANDS ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES INDUSTRIELS

BEN BELAND INCORPORÉ

7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal GR. 2465*

Lisez Constellation

le grand mensuel français de renommée mondiale

Directeur: André LABARTHE

Voici le sommaire du numéro d'avril de CONSTELLATION:

Sommes-nous faits pour rester debout? Ma ferme de papillons. Un nouveau médicament: le sommeil. Un sous-marin dans une goutte d'eau. Peut-être l'avez-vous oublié? Si votre fils est un casse-cou. Je n'ai plus peur de mon dentiste. Le plus grand joaillier du monde. L'hypnose les a sauvés. Missions secrètes pour l'Indochine. La 5e colonne des jeux de cartes. Tous les drapeaux sont blancs au pôle. La femme mariée vieillit-elle plus vite? La plus petite grande dame du cinéma.

Notre courrier des Lecteurs

Histoires brèves - Dessins

Quitte ou Double - Savez-vous?

Deux livres exclusifs

Mon oncle Staline

Des Hollandais qui ont étonné le monde

Edition canadienne spéciale

SEULEMENT 25 MAINTENANT

En vente partout

distributeurs: BENJAMIN NEWS

425 rue Guy, Montréal F1. 3561

RAID

MERCREDI, 15 AVRIL

SOIREE

4.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bonnes nouv.
CKVL-Quel parier?
CPFP-Jack Cameron.
CJAD-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Pantale.
CBM-Evening Interlude.
CKAC-Bon appétit.
CKVL-Quel parier?
CJAD-Bon appétit.
CHLP-Canonnets.

6.30 P.M.
CBF-Dans la cuisine.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Forum des sports.
CKVL-Nouvelles express.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBF-Un homme et son.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CPFP-Sports.
CHLP-Canonnets.

7.00 P.M.
CBF-Actualité.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CPFP-Sports.
CHLP-Canonnets.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Introduction.
CKAC-Canonnets.
CKVL-Canonnets.
CJAD-Canonnets.
CPFP-Canonnets.

7.30 P.M.
CBF-Tamponnet.
CBM-Introduction.
CKAC-Canonnets.
CKVL-Canonnets.
CJAD-Canonnets.
CPFP-Canonnets.

7.45 P.M.
CBF-Canonnets.
CBM-Introduction.
CKAC-Canonnets.
CKVL-Canonnets.
CJAD-Canonnets.
CPFP-Canonnets.

7.45 P.M.
CBF-La famille Plouffe.
CKAC-Colette et Roland.
CKVL-Canonnets.
CJAD-Sports-Frank Starr.
CPFP-Make Mine Mus.

8.00 P.M.
CBF-Ceux qu'on aime.
CKAC-La Louve.
CKVL-La Louve.
CJAD-Gangsters.
CPFP-Gangsters.

8.15 P.M.
CKAC-La rue des Pigeons.
CKVL-La rue des Pigeons.
CJAD-La rue des Pigeons.
CPFP-La rue des Pigeons.

8.30 P.M.
CBF-Le curé de village.
CKAC-Improvisé.
CKVL-Improvisé.
CJAD-Improvisé.
CPFP-Improvisé.

9.00 P.M.
CBF-Radio-Carabini.
CKAC-Improvisé.
CKVL-Improvisé.
CJAD-Improvisé.
CPFP-Improvisé.

9.15 P.M.
CBF-Portrait d'un Air.
CKAC-Portrait d'un Air.
CKVL-Portrait d'un Air.
CJAD-Portrait d'un Air.
CPFP-Portrait d'un Air.

9.30 P.M.
CBF-Canonnets.
CBM-Introduction.
CKAC-Canonnets.
CKVL-Canonnets.
CJAD-Canonnets.
CPFP-Canonnets.

10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

10.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

10.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

10.45 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

11.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

11.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

11.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

11.45 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.45 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.45 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.45 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.30 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

10.15 P.M.
CBF-Causerie.
CBM-Elizabethan Music.
CKVL-La vie continue.
CJAD-Doris Day Show.
CPFP-Mike Sharkey.

10.30 P.M.
CBF-Récital.
CKAC-Musique de ce soir.
CKVL-Musique de ce soir.
CJAD-Musique de ce soir.
CPFP-Musique de ce soir.

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Studio.
CKAC-Bonjour.
CKVL-Bonjour.
CJAD-Bonjour.
CPFP-Bonjour.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteurs de G...
CKVL-Hit Parade.
CJAD-Hit Parade.
CPFP-Hit Parade.

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CKAC-Casé Continental.
CKVL-Casé Continental.
CJAD-Casé Continental.
CPFP-Casé Continental.

11.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

12.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

1.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

2.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

3.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

4.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

4.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

4.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

4.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

5.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

5.15 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.

5.30 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CPFP-Nouvelles.



Une scène des "Trois Godonas", qui passe en deuxième semaine à La Scala.

Les Amis de l'Art

Jusqu'au 14 avril inclusivement, il y aura au Jardin Botanique une exposition des photos soumises au concours des Amis de l'Art, ainsi que des travaux d'artisanat exécutés par nos membres qui fréquentent nos écoles spécialisées. Le public est cordialement invité et plus spécialement les parents, les professeurs et leurs élèves.

Nos membres peuvent se procurer au secrétariat de l'avenue Calixa Lavallée, des billets réduits pour les événements suivants: l'opéra "Le Pays du Sourire", les 14, 15 et 16 avril; concert du Chœur d'Infanterie de Paur, au Plateau, le 14 avril; concert donné conjointement par la Manécanterie de l'Ecole Meilleur et celle de Granby, le 18 prochain en matinée et le 23, en soirée; récital d'André Asselin, pianiste, le 20 avril, au Plateau; récital de Colombe Pelletier, au Ritz Carlton, le 21 avril. Mlle Charlotte Savary donnera une causerie intitulée: "Les Écrivains que j'ai connus à Paris" à Votre Auteur Préféré, à la Bibliothèque municipale, mercredi le 15 avril, à 8 h. 45 p.m.

TELEVISION

A CBF

MERCREDI, 15 AVRIL

7.30 - Nations Unies.
7.45 - Toulouse-Lautrec.
8.15 - Rythmes et chansons.
8.30 - C.L.L. Oval Theatre.
9.00 - Lull. Oval Theatre.
10.00 - Conférence de Presse.
10.15 - Roman policier.
10.30 - Laure Pina, pianiste.
11.00 - Nations Unies.

A REDIFFUSION

5.25 - Jeannot Lapin.
7.15 - Musique.
7.30 - Film anglais.
8.30 - "Le beau voyage".
10.00 - Arts & Crafts in Review.
10.30 - Les pays des Gondoilles noires.
10.45 - Les actualités françaises.

JEUDI, 16 AVRIL - CBF

2.30 - Révé, réalité - Spécialement pour l'audience féminine. Art culinaire, défilés de modes, forêts, conseils, etc.
3.00 - Women's Program.
3.30 - (Musique).
3.50 - Teletory Time.
4.00 - Four enfants (sur film).
4.15 - Willie Wonderful.
4.30 - Marionnettes pour enfants (sur film).
4.45 - (Musique).
5.00 - Nations Unies.
5.15 - Retransmission d'une séance tenue la veille en français à l'O.N.U. Commentaire: Jacques Douat.
5.30 - CBF News.
5.45 - Bulletin hebdomadaire.
6.00 - John Kieran's Kaleidoscope.
6.15 - Vacation Land America.
6.30 - Film (anglais).
6.45 - Nouvelles à l'entraînement.
7.00 - Film montrant l'équipe de baseball de Montréal à son entraînement du printemps à Vero Beach. Réalisé en Floride par CBF.
7.15 - Nations Unies.
7.30 - Retransmission d'une séance tenue l'après-midi en anglais à l'O.N.U. Commentaire: Don Pringle.

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

4.15 - Musique.
4.30 - Be a sport.
4.45 - Santé et propreté.
4.55 - Dessin animé.
5.05 - Les aventures de l'ouest.
5.15 - Musique.
5.30 - Film français.
5.45 - Variety show.
5.55 - Musical.
6.10 - "The lost jungle".

JEUDI - REDIFFUSION

Autre match par équipes en préliminaire au Forum

Le Rocket contribue largement à la victoire du Canadien dans la quatrième joute de la série

Sept parties disputées hier dans les majeures

**Hier soir:
un fameux "7"!
Les Canadiens:
un "set" fameux!**



La bière au coeur d'or

Nouveau service d'urgence à l'Hôtel-Dieu

On vient d'installer à l'Hôtel-Dieu un nouveau service d'urgence, spécialement destiné à prendre soin des blessés qui arrivent pendant la nuit.

Cette réalisation fait partie des améliorations nombreuses amenées par l'ouverture du pavillon de Mme de Bullion. En effet, l'imposant édifice, de huit étages, est devenu le centre nerveux de l'hôpital. On y a transporté les bureaux de l'administration, les salles d'opération et de Rayons-X ainsi que les divers laboratoires.

A la faveur de ces changements, les autorités de l'hôpital ont prévu dans le hall d'entrée du nouvel édifice (3840 rue St-Urbain) une communication avec la salle d'urgence. La porte de cette salle donne directement sur le hall, de manière à ce qu'un blessé ait seulement à faire quelques pas pour entrer immédiatement au lieu où il recevra les premiers soins.

L'ambulance utilise, elle, une entrée séparée — mais qui donne aussi sur la même salle.

Cette salle d'urgence a été aménagée de la manière la plus moderne. Un personnel spécialement entraîné utilise en cet endroit les dernières inventions que la science met au service des malades. C'est ainsi qu'un appareil à succion et une prise d'oxygène ont été installés dans le mur, afin d'assurer un service rapide dans les cas d'asphyxie, de cardiopathie et d'autres maux analogues.

Toutes les opérations mineures, si elles sont urgentes sont pratiquées dans la salle dont il s'agit. Dans le cas d'une intervention majeure, un ascenseur spécial conduit immédiatement le malade aux salles d'opération et aux salles de Rayons-X, situées aux étages supérieurs.

L'ascenseur, comme la suite de chambres formant la salle d'urgence dont il s'agit, ont été prévus dans les plans originaux lors de la construction du pavillon Mme de Bullion.

Les religieuses avaient désiré qu'une salle d'urgence soit ainsi aménagée tout près de l'entrée principale de l'hôpital, parce qu'elles ont cru que l'Hôtel-Dieu pouvait, de cette manière, servir le public plus efficacement.

Les jeunes libéraux du Québec protestent contre le bill 34

Sherbrooke, Qué., 15. — Au cours d'une réunion régulière tenue à Sherbrooke en fin de semaine sous la présidence de Me Gabriel Roberge de Thetford, la Fédération des jeunes libéraux de la province de Québec a adopté une résolution dans laquelle elle condamne le bill 34 adopté à la dernière session provinciale afin de modifier notre loi électorale qualifiant ce projet de loi de "légalisation la plus antidémocratique qui ait jamais été présentée dans le Québec".

Dans la même résolution, la fédération dit que le bill 34 est une loi si "mauvaise qu'elle répugne à tous les citoyens honnêtes sans exception de parti", ajoutant que cette législation contient la "négalisation des droits de l'opposition". La fédération a aussi félicité les libéraux qui ont combattu ce bill inique en Chambre, de même que le fait d'avoir obtenu la suppression de ce projet de loi.

La finale du concours oratoire organisé par la Fédération provinciale des jeunes libéraux aura lieu le 30 mai à un endroit annoncé sous peu en même temps que le nom des juges de ce concours ouvert à tous les jeunes libéraux de la province le sujet "Pourquoi le libéralisme". Des concours éliminatoires auront lieu auparavant à Montréal, à Québec et à Sherbrooke.

La prochaine assemblée de la fédération aura lieu le 23 mai dans la ville qui sera choisie pour être une semaine plus tard le site de la finale du concours oratoire.

On remarque à l'assemblée de la fédération outre Me Roberge, Me Benoit Turmel, vice-président de la fédération et président de la Fédération des jeunes libéraux des Cantons de l'Est, Me Georges Lachance de Montréal, président des Jeunes Libéraux de Montréal et vice-président de la fédération provinciale; Me Marcel St-Laurent de Lévis, vice-président de la fédération provinciale; Me Gérard Theriault, vice-président des Jeunes Libéraux de Sherbrooke; Me Paul Masse de Québec, Me Roland Roy et son épouse de Montréal, Me René Mainguy de Portneuf, Me Jack Greenstein, président du Club libéral de l'Université McGill, et autres.

La Commission Paquette siègera vendredi soir

La Commission d'étude sur les problèmes métropolitains tiendra une séance, vendredi soir à 8 h. 15, dans la salle des délibérations du conseil municipal de Montréal.

Ce sera la deuxième réunion de cet organisme, la première ayant eu lieu il y a quelques jours et fut consacrée à la prestation du serment de ses membres devant le juge W. B. Scott, de la Cour supérieure.

On sait que cette commission est composée de 22 membres que préside le juge Roland Paquette, de la Cour municipale de Montréal.

Inventaire des greffes des notaires du régime français

Les Archives provinciales publient le dix-septième volume de la série

Québec, 15. — Le service des archives provinciales que dirige M. Antoine Roy poursuit la publication de son inventaire des greffes des notaires du régime français.

Le dix-septième volume de la série vient justement de sortir des presses. Ce livre de 323 pages est consacré au greffe du notaire Nicolas Senet qui instrumenta dans le territoire du gouvernement de Montréal, de 1704 à 1731. "De 1704 à 1718, il agit aussi bien comme huissier que comme notaire, souligne la notice biographique; la dernière minute dressée par Senet porta la date du 28 décembre 1741; le notaire Senet, qui semble avoir constamment habité la Pointe-aux-Trembles, y décéda le 17 janvier 1732.

Ses minutes, au nombre de 2,184 sont aujourd'hui conservées aux Archives judiciaires du Palais de Justice de Montréal.

Un index soigneusement colligé permet de référer rapidement aux pièces de Maître Senet.

Jusqu'à maintenant, les Archives provinciales ont publié les répertoires de 55 notaires du régime français.

Aux funérailles du jeune Robert Daigle

Les funérailles de Robert Daigle, fils de M. et Mme Claude Daigle (Yvette Charbonneau), décédé accidentellement à St-Basile-sur-le-Lac, mercredi, le 8 avril dernier, à l'âge de vingt mois, ont eu lieu vendredi après-midi, le 10 avril courant, au milieu d'un imposant concours de parents, d'amis, d'hommes d'affaires qui avaient tenu à témoigner aux parents leurs sympathiques condoléances.

Le cortège funéraire, précédé de six bandes de fleurs, quitta la demeure du défunt, 400 chemin d'Okla, pour se rendre à l'église Saint-Agapit, où à trois heures, l'abbé Jean-Louis Chartrand, curé de la paroisse, présida à la cérémonie des Anges.

On remarquait dans la nef, M. et Mme Claude Daigle, parents du petit défunt, ses grands-parents maternels, M. et Mme Charles-Emile Charbonneau, l'honorable sénateur L.-Armand Daigle et Mme Daigle, ont été retardés par la température inclemente. Ses oncles et tantes, M. et Mme Fernand Daigle, M. et Mme Jacques Daigle, M. et Mme Richard Trudeau (Rolande Daigle), M. et Mme Léonard Roussel (Raymonde Daigle), le Dr et Mme William Fournier (Pierrette Daigle), M. Armand Daigle Jr., M. et Mme Jean-Marie Viau, Mlle Pierrette Charbonneau, M. Pierre Charbonneau, M. Yves Charbonneau, M. et Mme J.-Albert Daigle, Mme veuve Albert Tailleux, M. et Mme Jos. Desnoyers, grands-oncles et, grands-tantes, ses cousins et cousines, M. et Mme René Hébert, M. et Mme Bernard Tailleux, MM. Michel et André Charbonneau.

On remarquait également le Rvé. Père Emmanuel Filoteaux, Bénédictin, aumônier des RR. SS. Bénédictines, de St-Basile-sur-le-Lac, Rvé. Alex Carter, Son Honneur le maire de Laval-sur-le-Lac, M. A. Samoisette, C.B.E., Me Lionel Ross, représentant du comté Montréal-Verdun à l'Assemblée législative de Québec, MM. Roland Bock, Me Germain Bock, Jacques Bock, A.-J. Blais, Alex Gour, Jacques Leduc, Aude Blais, Alfred Duranseau.

Dr et Mme L.-P. Neillan, Dr et Mme Thomas Galin, MM. et Mmes Pierre Lalonde, Roger Trudeau, Edmond Archambault, Pierre Paquin, Michel David, Jean de Guise, Jean Ladriel, Jean-Marie Viau, Réal Corbell, Emilie Dufrane, Roger Trudeau, Roger Goudreau, Henri Bertrand, Marc Roussseau, J.-O. Pichette, Paul Lavallée, Alfred Goulet, Antonio Gauthier, Conrad Trudeau et autres.

Nouvelle association d'amateurs d'animaux

Dans une tentative pour organiser les amateurs et éleveurs d'animaux, autant du point de vue commercial qu'amateur, en une seule et même association, "Verdun Hobbyists & Breeders" ont lancé une nouvelle organisation, tenant ses réunions à la salle-Tétrault, 5122, Wellington, tous les seconds et quatrièmes mardis soirs du mois.

Cette entreprise cherchera à satisfaire nombre de gens désireux d'appartenir à une association tenant des expositions de chiens, canaris, oiseaux et bêtes sauvages, poissons tropicaux, etc., disposant d'un comité de recherches et d'éducation pour satisfaire la curiosité des gens intéressés à la vie animale.

Afin de donner l'avantage aux jeunes gens de s'associer aux éleveurs expérimentés, et de prendre une part active dans l'un de ces "violons d'Ingres" à la fois intéressants et éducatifs, la cotisation annuelle a été fixée au chiffre minime de \$1.50.

La prochaine réunion de ce club aura lieu mardi soir, le 14 avril, alors que parmi différentes attractions sera tenu un encan de poissons tropicaux. Tout le monde est invité et bienvenu. Information, tél. YO. 4051.

Du côté sud du pont Jacques-Cartier

Les autorités municipales de Montréal demandent à la Commission des ports nationaux de ne pas placer les cabines de péage sur le pont Jacques-Cartier que du côté sud du pont, afin d'empêcher les embouteillages du côté nord.

Cela permettrait en même temps aux citoyens de Montréal de se rendre à l'île Sainte-Hélène, sans payer de droit de passage sur le pont.

Visite-concours à Ottawa, le 6, d'un groupe d'écoliers

Le mercredi, 6 mai prochain, grâce à la générosité du club Kwanis-Montréal, un groupe d'écoliers méritants de la métropole pourra visiter, sans aucun frais, la capitale canadienne et y voir nos législateurs au travail.

Par cette "cavalcade vers Ottawa", le club précité répète une initiative devenue annuelle, qui s'adresse à des écoliers des deux sexes de 12 à 15 ans. Le départ se fera vers 8 h. du matin de la gare Windsor, où le même convoi les ramènera vers 7 h. du soir, le même jour.

ramènera vers 7 h. du soir, le même jour.

Voyageant sous la conduite de certains membres du club, ces écoliers seront reçus par le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton et, au cours de leur visite du Parlement fédéral, on espère qu'ils auront aussi l'occasion d'une entrevue avec le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent.

A leur retour, ces écoliers seront priés de résumer et de remettre à la direction des institutions d'enseignement qu'ils fréquentent, un essai de 1,000 mots sur leur randonnée à Ottawa et les impressions qu'ils en auront rapportées. Des prix divers seront attribués par le club à ceux qui rédigeront les essais les plus intéressants par la forme et le fond.

Série de conférences de Me Faribault à l'Université de Toronto

M. Marcel Faribault, secrétaire général de l'Université de Montréal, donne cette semaine, à l'Université de Toronto, une série de conférences, comme invité de son Institut de droit comparé, subventionné par la Fondation Carnegie. Dans ses leçons, il comparera le "trust" anglo-saxon et la "fiducie" de la province de Québec.

On sait que le notaire Faribault obtint son doctorat en droit de l'Université de Toronto, dans une thèse sur la fiducie dans le Québec. Cet ouvrage, publié par la suite, lui valut aussi un prix de la province de Québec, section des sciences morales et politiques.

Montréal aura une école pour les ingénieurs marins

Ottawa, 15 (P.C.) — Le gouvernement fédéral accordera une aide financière et technique pour l'établissement à Montréal d'une école pour les ingénieurs marins, a annoncé lundi le ministre d'Transport, M. Louis Chevrier.

L'école sera aménagée, avec la collaboration des autorités de l'Instruction du Québec, dans l'Ecole technique de Montréal. Elle donnera des cours de "trafic maritime" aux ingénieurs marins se préparant aux examens pour l'obtention de diplômes.

CENT POUR CENT!



LA LÉGERETÉ ET LE GOÛT MOELLEUX DE LA LABATT'S 50 LUI GAGNENT DE JOUR EN JOUR PLUS D'AMIS ENTHOUSIASMÉS DANS LE QUÉBEC. LA PROCHAÎNE FOIS, DITES: "CINQUANTE"!... C'EST DE LA CENT POUR CENT!

Par Cinquante



Labatt - n'y a rien qui la batte!

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR — PLATEAU 5151

La ménagère moderne peut enfin "VOIR LA VIE EN ROSE" grâce au génie des techniciens "Westinghouse"...

Semaine Westinghouse chez DUPUIS

PAYEZ COMPTANT OU PAR MENSUALITES

Les facilités de paiement DUPUIS rendent simple et immédiat l'achat de ces appareils WESTINGHOUSE. N'hésitez pas à demander conseil au rayon ou au BUREAU DE CREDIT chez DUPUIS dès demain.

TELEVISION... merveille du siècle

VOYEZ LA SERIE "CORONATION" 21" et 24". Chaque meuble de style moderne distinctif avec écran de grande dimension. Chaque appareil TELEVISEUR construit d'après les hauts prototypes de précision technique, paiements faciles DUPUIS.

GARANTIE 3 mois sur l'appareil.
GARANTIE 6 mois sur lampe IMAGE.

MODELE IDEAL A-24

Encombrement : 26 3/4 x 24", hauteur 47 1/4 — profondeur porte du four ouverte : 43". Minuterie — Éléments rapides COROX en surface et dans le four. Degré de chaleur révélé par la couleur. Prise scellée. Le courant branché, les lampes témoin (four, réchaud) brillent. — 299.50 Westinghouse A-24.

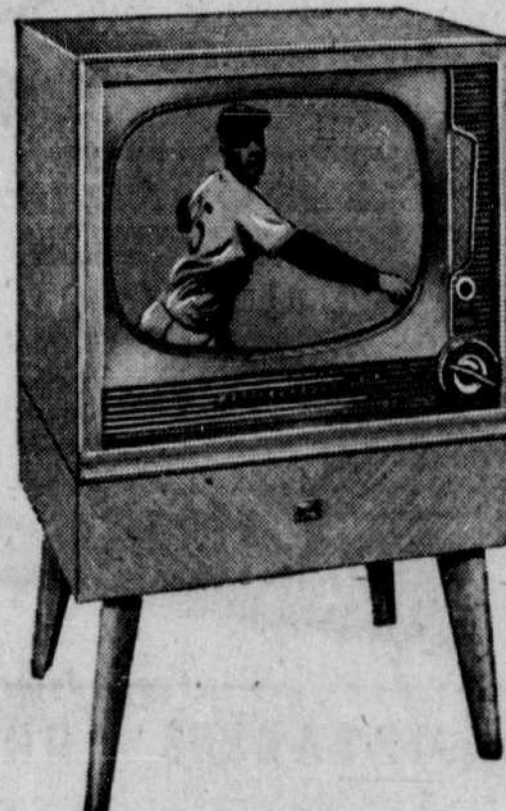
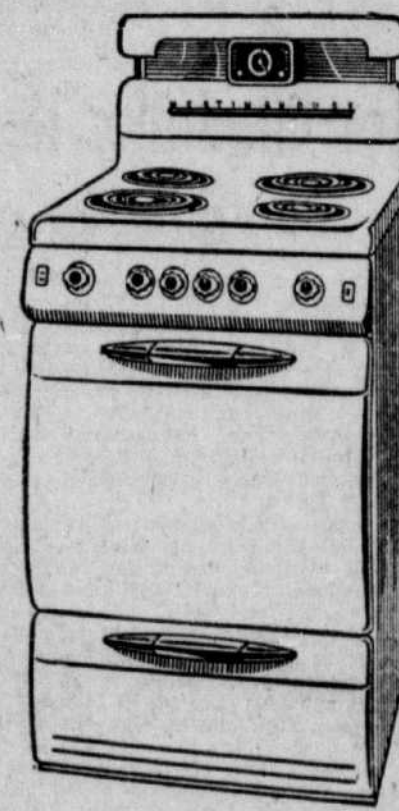
DUPUIS — QUATRIEME



"FROST-FREE" DFD-8

Faites subir à votre glacière actuelle l'épreuve de la "LIBERTE"... FROST FREE élimine le dégivrage... pas de plats d'eau de glace à vider. 5 zones de froid : viandes, légumes, boissons, beurre à conserver, beurre à servir, etc. Étagères de porte en VINYL. Deux tiroirs au bas. Congélateur pleine largeur. Encombrement : 32 x 28 3/4. Hauteur 58-3/16. 399.50 REFRIGERATEURS DFD-8 pieds cubes.

DUPUIS — QUATRIEME



MODELE - 21TV5T

Insurpassé quant à sa performance, la définition de son image et la beauté de son meuble, il vous offre tout ce que Westinghouse a comme "rendement excellent" au plus bas prix possible. Il est prévu pour recevoir les récepteurs UHF à fiches. Antenne à même. Disponible comme modèle de table élégant et fonctionnel ou, avec base assortie, comme modèle de plancher de haut-style et de format compact. 489.50

Acajou ou blond 499.50
La base 29.95

MODELE - 10K2

Magnifique image de 21" dans un meuble d'exécution délicate, sans portes. Ses lignes simples et nettes incarnent ce qu'il y a de mieux comme style fonctionnel. Muni des dispositifs Westinghouse assurant le "meilleur rendement", y compris le Contrôle à cadran Unique exclusif, avec repérage "Spotlight"; il est prévu pour récepteur à fiches pour UHF et une antenne à même. Choix de trois beaux finis — Noyer, Acajou et Chêne Blond. Roulettes facultatives. 539.50

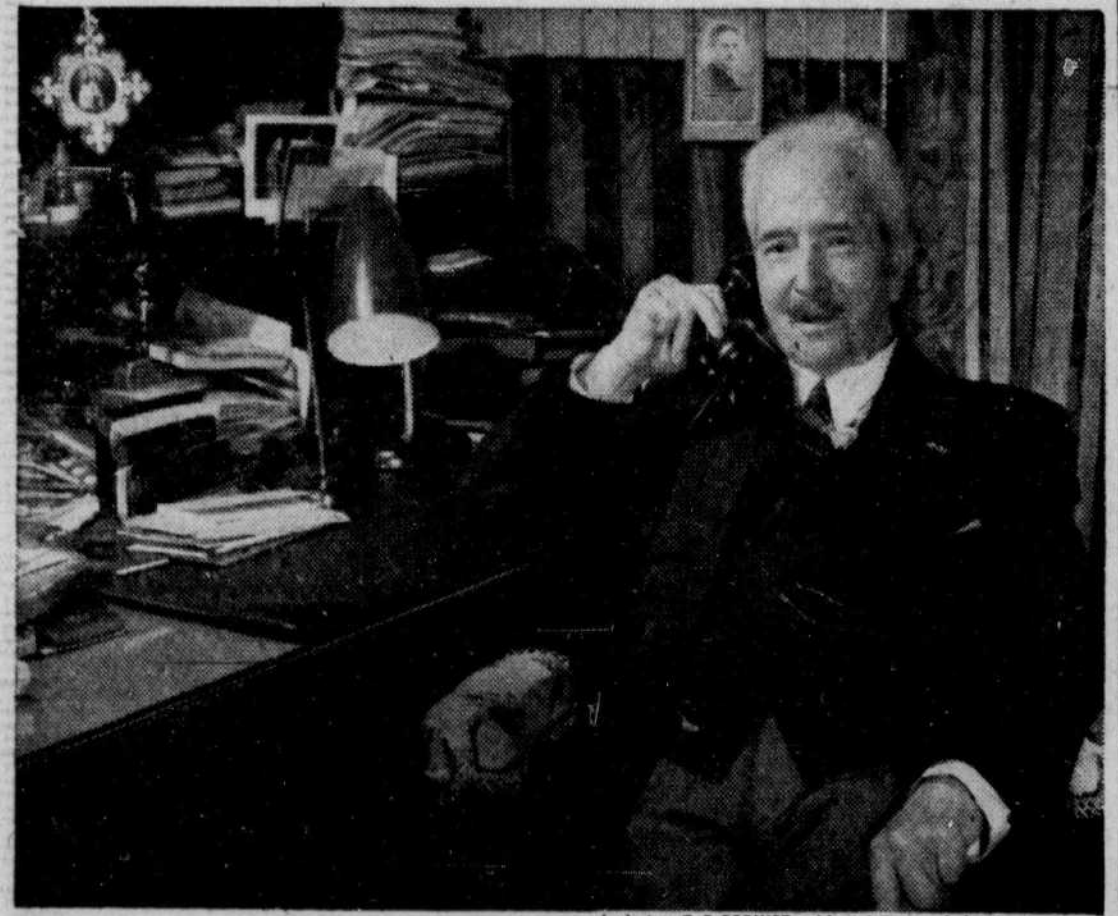
Acajou ou chêne blond 549.50

DUPUIS — MEZZANINE

Dupuis Frères

Salon de la TELEVISION mezzanine DUPUIS

Café The Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL



Le docteur C. E. DEGUIRE, médecin à Coteau-du-lac depuis 56 ans.

Appels anxieux... conseils qui rassurent: il se passe tant de choses chaque jour

au téléphone du docteur!

Dans toute la région de Coteau-du-lac, il n'y a personne d'aussi bien connu que le docteur Elzéar Deguire. Et ce n'est pas étonnant puisqu'il pratique la médecine depuis 56 ans au même endroit, puisqu'il fut maire de sa municipalité pendant un quart de siècle, puisque la plus grande partie de la population s'est fait soigner par lui, puisqu'il a assisté à la naissance de 4,000 de ses concitoyens! Aujourd'hui âgé de 80 ans, le docteur Deguire continue de pratiquer activement une profession qui l'a mêlé à la vie de milliers de gens.

Avez-vous songé comme il est rassurant de savoir qu'en cas d'urgence, il est toujours possible d'atteindre rapidement un médecin par téléphone? Et avez-vous songé combien votre téléphone contribue à rendre la vie plus sûre, plus confortable et plus facile pour vous-même et votre famille? C'est là une autre raison pour laquelle votre téléphone, en termes d'utilité, n'a pas de prix.

La municipalité de Coteau-du-lac est desservie par la Cie de Téléphone de Soulanges, l'une des 270 autres compagnies qui — en étroite collaboration avec la Cie de Téléphone Bell — pourvoient au bon fonctionnement du réseau téléphonique de la province de Québec.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA